

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2004 B 05521

Numéro SIREN : 400 149 647

Nom ou dénomination : KEYRUS

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2022 sous le numéro de dépôt 26900

# KEYRUS

Société anonyme

155 RUE ANATOLE FRANCE,

92300 LEVALLOIS PERRET

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2021

RBA SA  
5 rue de Prony  
75017 Paris

Deloitte & Associés  
6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex  
S.A.S. au capital de 2 188 160 €  
572 028 041 RCS Nanterre  
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la  
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

# KEYRUS

Société anonyme

155 RUE ANATOLE FRANCE,  
92300 LEVALLOIS PERRET

---

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

---

A l'assemblée générale de la société KEYRUS

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société KEYRUS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### **Goodwills**

Comme indiqué dans le paragraphe 7 de la note 1 et dans la note 13 « goodwill », un test de dépréciation est effectué tous les ans, en comparant les valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie (UGT), aux actifs nets

correspondants (y compris goodwill), ainsi que toutes les fois qu'il y a une indication que l'UGT a pu se déprécier. Les valeurs recouvrables sont calculées à partir de projections de flux de trésorerie basées sur des données budgétaires approuvées par la direction. Nous avons examiné le caractère approprié de ces méthodes comptables et procédé à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés, et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 29 avril 2022

Les commissaires aux comptes

RBA SA

Deloitte & Associés



Soly BENZAQUEN

Albert AIDAN



# RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2021

V - ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## I. COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'€	Notes	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 retraité * 12 mois	31/12/2020 publié 12 mois
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>5</b>	289 186	260 927	260 927
Autres produits de l'activité		779	291	291
<b>Total produits des activités ordinaires</b>		<b>289 965</b>	<b>261 218</b>	<b>261 218</b>
Achats consommés		-98 739	-83 306	-82 707
Charges de personnel	<b>6</b>	-170 295	-154 339	-153 497
Impôts et taxes		-2 679	-2 476	-2 476
Dotations aux Amortissements	<b>13</b>	-10 342	-10 807	-10 995
Dotations et Reprises aux Provisions et Pertes de valeur		2 035	-1 504	-1 504
Autres produits et charges opérationnels courants	<b>7</b>	288	-891	-891
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>		<b>10 233</b>	<b>7 896</b>	<b>9 149</b>
Autres produits et charges opérationnels	<b>8</b>	-1 916	-2 212	-2 212
<b>Résultat Opérationnel</b>		<b>8 317</b>	<b>5 683</b>	<b>6 936</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	<b>9</b>	-48	201	201
Coût de l'endettement financier brut	<b>9</b>	-1 928	-1 854	-1 854
Autres produits et charges financiers	<b>9</b>	4 100	1 846	1 846
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>10 441</b>	<b>5 876</b>	<b>7 129</b>
Impôts sur le résultat	<b>10</b>	-4 016	-4 130	-4 130
<b>Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence</b>	<b>11</b>	618	-319	-319
				* Le
<b>Résultat net</b>		<b>7 043</b>	<b>1 428</b>	<b>2 681</b>
Dont:				
Part du Groupe		3 980	-477	776
<i>Part des minoritaires</i>		3 063	1 905	1 905
Résultat par action	<b>12</b>	0,25	0,25	0,05
Résultat dilué par action		0,25	0,25	0,05

\*31/12/2020 retraité correspond au compte de résultat publié 31/12/2020 corrigé du changement de méthode relatif à la norme IAS38

## II. ETAT DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</i>		
<i>En milliers d'euros</i>	<b>31/12/2021 12 mois</b>	<b>31/12/2020 12 mois</b>
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>7 043</b>	<b>2 681</b>
<b>Autres éléments du résultat global :</b>		
<b>Eléments ne devant pas être reclassés en résultat net :</b>		
- Réévaluations au titre des régimes à prestations définies	<b>86</b>	<b>-308</b>
- Impôts sur les éléments ne devant pas être reclassés	<b>-65</b>	<b>86</b>
- Part des autres éléments du résultat global des entreprises associées mise en équivalence	<b>68</b>	
<b>Sous total des éléments ne devant pas être reclassés</b>	<b>88</b>	<b>-222</b>
<b>Eléments devant être reclassé ultérieurement en résultat net :</b>		
- Ecart de conversion	<b>1 061</b>	<b>-1 335</b>
- Impôts sur les éléments devant être reclassés	<b>-59</b>	<b>60</b>
<b>Sous total des éléments devant être reclassés</b>	<b>1 001</b>	<b>-1 274</b>
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres nets d'impôts</b>	<b>1 090</b>	<b>-1 496</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>8 132</b>	<b>1 185</b>
<i>Dont part du Groupe</i>	<b>4 764</b>	<b>-147</b>
<i>Dont part des intérêts minoritaires</i>	<b>3 368</b>	<b>1 332</b>

### III. BILAN

ACTIF	Notes	En milliers d'€		
		31/12/2021	31/12/2020 retraité *	31/12/2020 publié
Goodwill	13	75 575	68 881	68 881
Immobilisations Incorporelles	14	2 992	3 229	6 228
Immobilisations Corporelles	14	5 725	5 636	5 636
Droits d'utilisation (IFRS 16)	15	28 688	35 708	35 708
Titres mis en équivalence		1 628	1 181	1 181
Autres actifs non courants	16	31 389	29 292	29 292
Impôts différés actifs	10	6 219	5 968	5 968
<b>Total Actif Non Courant</b>		<b>152 217</b>	<b>149 896</b>	<b>152 894</b>
Stocks et en cours		12	12	12
Créances clients et autres débiteurs	17	115 943	106 646	106 646
Instruments financiers dérivés actifs		197	118	118
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18	48 525	61 887	61 887
<b>Total Actif Courant</b>		<b>164 678</b>	<b>168 664</b>	<b>168 664</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>316 895</b>	<b>318 560</b>	<b>321 558</b>

PASSIF	Notes	31/12/2021	31/12/2020 retraité *	31/12/2020 publié
Capital	19	4 241	4 241	4 241
Primes d'émission		20 942	20 942	20 942
Réserves consolidées		9 730	15 939	17 685
Résultat consolidé		3 980	-477	776
<b>Capitaux Propres Part du Groupe</b>	5.1.5	<b>38 894</b>	<b>40 646</b>	<b>43 645</b>
Intérêts minoritaires		6 844	3 351	3 351
<b>Total des capitaux propres</b>	5.1.5	<b>45 738</b>	<b>43 997</b>	<b>46 995</b>
Provisions	20	8 051	9 650	9 650
Passif financiers	22	61 566	58 258	58 258
Obligations locatives (IFRS 16)	22	23 390	29 349	29 349
Impôts différés passifs	10	1 325	1 019	1 019
<b>Total Passif Non Courant</b>		<b>94 332</b>	<b>98 276</b>	<b>98 276</b>
Provisions	19	4 403	4 722	4 722
Passifs financiers	22	35 344	39 925	39 925
Obligations locatives (IFRS 16)	22	6 114	6 522	6 522
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	23	40 758	35 599	35 599
Dettes fiscales et sociales	23	55 606	58 825	58 825
Autres passifs	23	34 600	30 693	30 693
<b>Total Passif Courant</b>		<b>176 825</b>	<b>176 287</b>	<b>176 287</b>
<b>Total du passif</b>		<b>316 895</b>	<b>318 560</b>	<b>321 558</b>

\* Le bilan 31/12/2020 retraité correspond au bilan publié 31/12/2020 corrigé du changement de méthode relatif à la norme IAS38

#### IV. TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

OPERATIONS	En milliers d'€	
	31/12/2021	31/12/2020
<b>Résultat net</b>	<b>7 043</b>	<b>2 681</b>
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	-2 203	-1 311
Dotations nettes Amortissements et pertes de valeurs	8 474	13 008
Elim. des profits/pertes sur actualisation des créances en dettes	-130	-1 620
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés	47	36
Plus et moins-values de cession	-1 205	-764
Quote-part de résultat liée aux SME	-618	319
Résultat de dilution		
Elim. des autres charges et produits calculés	102	102
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>11 509</b>	<b>12 450</b>
Coût de l'endettement financier net	1 975	1 652
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	4 016	4 130
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt</b>	<b>17 501</b>	<b>18 232</b>
Impôts versés	-4 870	-3 276
<b>Variation du BFR</b>	<b>-781</b>	<b>36 987</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>11 850</b>	<b>51 943</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-2 834	-4 068
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1	
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	1 089	
Autres flux liés aux opérations d'investissement	-9	85
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-903	-850
Incidence des variations de périmètre	-2 514	-7 922
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>-5 171</b>	<b>-12 755</b>
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	155	466
Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		
Dividendes versés	-111	-380
Rachats et reventes d'actions propres	27	24
Remboursements d'emprunts (y compris dettes locatives)	-33 273	-34 372
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	18 375	31 814
Intérêts financiers nets versés	-1 951	-1 670
Autres flux liés aux opérations de financement	-4 126	-2 466
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-20 905</b>	<b>-6 585</b>
Incidence des variations des cours des devises	870	-734
Incidence des changements de principes comptables		
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-13 356</b>	<b>31 869</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie nets des découverts bancaires à l'ouverture</b>	<b>61 849</b>	<b>29 980</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie nets des découverts bancaires à la clôture</b> (Note 18)	<b>48 493</b>	<b>61 849</b>

## V. VARIATION DES CAPITAUX

Suite à la décision de l'IFRIC portant sur les IAS38 en mars 2021, la société a appliqué le changement de méthode selon les recommandations IFRS, donc en retraitant les capitaux propres dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020 afin de n'avoir aucun impact des capitalisations retraitées (comptabilisées initialement en immobilisations incorporelles) dans les comptes comparables 2020 également. Le tableau ci-dessous présente le passage des capitaux propres au 31.12.2020 publiés à ceux retraités.

Le tableau de variation des capitaux propres ci-dessus considère ainsi les capitaux propres retraités au 31.12.2020, conformément au règlement IFRS.

En milliers d'euros	Capital Social	Prime d'émission	Réserves de consolidation	Différence de conversion	Résultat consolidé	Capitaux propres Part du groupe	Intérêts des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
Solde au 31/12/2020	4 241	20 942	18 650	-965	776	43 645	3 350	46 995
Incidence des changements de méthodes			-1 818	-3	-1 179	-3 000	1	-2 999
Solde au 31/12/2020 retraité chgmt méthodes	4 241	20 942	16 832	-968	-403	40 645	3 351	43 997

En milliers d'euros	Capital Social	Prime d'émission	Réserves de consolidation	Différence de conversion	Résultat consolidé	Capitaux propres Part du groupe	Intérêts des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
Solde au 31/12/2019	4 241	20 942	31 621	-202	-6 007	50 596	2 514	53 111
Affectation résultat & reclassement			-6 007		6 007			
Incidence des changements de méthodes			-1 818	-3	-1 179	-3 000	1	-2 999
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			-160	-763		-924	-572	-1 496
Résultat 2020					776	776	1 905	2 681
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>			<b>-160</b>	<b>-763</b>	<b>776</b>	<b>-147</b>	<b>1 332</b>	<b>1 185</b>
Augmentation de capital							468	468
Dividendes distribués								
Variation de l'auto détention			24			24		24
Variation de périmètre ou de % d'intérêt sans perte de contrôle			-921			-921	3 458	2 537
Put sur intérêts minoritaires			-5 932			-5 932	-4 431	-10 363
Actions gratuites			36			36		36
Autres			-11			-11	10	-1
Solde au 31/12/2020 retraité chgmt méthodes	4 241	20 942	16 832	-968	-403	40 645	3 351	43 997
Affectation résultat & reclassement			776		-776			
Incidence des changements de méthodes			-1 107		1 179	72	54	126
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			30	754		784	306	1 090
Résultat 2021					3 980	3 980	3 063	7 043
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>			<b>30</b>	<b>754</b>	<b>3 980</b>	<b>4 764</b>	<b>3 368</b>	<b>8 132</b>
Augmentation de capital							193	193
Dividendes distribués							-113	-113
Variation de l'auto détention			27			27		27
Variation de périmètre ou de % d'intérêt sans perte de contrôle			-3 377			-3 377	2 317	-1 060
Put sur intérêts minoritaires			-3 294			-3 294	-2 317	-5 611
Actions gratuites			47			47		47
Autres			10			10	-10	
Solde au 31/12/2021	4 241	20 942	9 944	-214	3 980	38 894	6 844	45 738

## VI. NOTES AUX COMPTES

(Les montants sont exprimés en K€ sauf mention contraire)

### GENERALITES

Keyrus (« la Société ») est une société anonyme, de droit français. Les actions de la Société sont admises à la cote sur le système multilatéral de négociation Euronext Growth Paris depuis le 2 mars 2021.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2021 reflètent la situation comptable de Keyrus et de ses filiales (ci-après « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises. Ils sont présentés en euros, arrondis au millier le plus proche.

Le conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés le 13 avril 2022. Il a arrêté les états financiers consolidés sous leur forme définitive le 25 avril 2022 et a donné son autorisation de publication des états financiers consolidés au 31 décembre 2021. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires.

#### ❖ NOTE 1. – PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés de Keyrus et de ses filiales (ci-après le « Groupe ») qui sont publiés au titre de l'exercice 2021 sont établis suivant les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (ci-après « IFRS »), telles qu'adoptées dans l'Union européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2021. Elles comprennent les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), c'est à dire les normes IFRS, les normes comptables internationales (« IAS ») et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC ») ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (« SIC »).

Pour rappel, dans le cadre des options offertes par la norme IAS 1, le Groupe avait décidé en 2005 :

- De ne pas procéder au retraitement rétrospectif des écarts d'acquisition constatés avant le 1er janvier 2004.
- De transférer en « réserves consolidées » les écarts de conversion cumulés au 1er janvier 2004.
- De comptabiliser les écarts actuariels sur les engagements envers les salariés non encore constatés au 1er janvier 2004 en provisions pour retraites en contrepartie des capitaux propres.

Toutes les normes et interprétations appliquées par le groupe Keyrus dans les présents comptes sont compatibles avec les directives européennes d'une part et les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne d'autre part. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés

### EVOLUTION DES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les comptes consolidés au 31 décembre 2021 sont identiques à celles retenues pour les comptes au 31 décembre 2020 à l'exception des normes, amendements de normes et interprétations dont l'application est obligatoire à compter du 1er janvier 2021 et qui n'avaient pas été appliqués par anticipation par le Groupe.

Le Groupe a adopté les normes, amendements et interprétations qui sont applicables au 1er janvier 2021 :

- Amendements aux Références du cadre conceptuel dans les normes IFRS ;
- Amendements à IFRS 9, IFRS 7 et IFRS 16 : réforme des taux d'intérêt de référence (Phase 2);
- Amendements à IFRS 16 : Allègements de loyers liés au Covid - 19 ;
- Amendements à IAS 19 : Engagement de retraite.

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'incidence significative sur les résultats et la situation financière de la Société.

Les normes et interprétations d'application non encore obligatoires au 31 décembre 2021 qui pourraient être applicables au Groupe sont les suivantes :

- Amendements à IAS 1 : *classification des passifs en courants ou non courants; Informations à fournir sur les méthodes comptables;*
- Amendements à IAS 16 : *immobilisations corporelles – produit antérieur à l'utilisation prévue ;*
- Amendements à IAS 37 : *contrats déficitaires – coûts d'exécution du contrat ;*
- Amélioration annuelle des IFRS (cycle 2018-2020);
- Amendements à IAS 8 : *définition des estimations comptables ;*
- Amendements à IAS 12 : *impôt différé rattaché à des actifs et passifs issus d'une même transaction ;*
- Amendements à IAS 38 : *coûts de configuration et d'adaptation des logiciels utilisés en mode SaaS.*

Le groupe a appliqué par anticipation l'amendement à la norme IAS 38 - coûts de configuration et d'adaptation des logiciels utilisés en mode SaaS – voir impact en note 6 – Immobilisations incorporelles.

Les autres amendements et réforme n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés au 31 décembre 2021.

**Bases d'évaluation utilisées pour l'établissement des comptes consolidés :** les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

### **1) MÉTHODES DE CONSOLIDATION :**

- I. Les filiales (sociétés contrôlées) sont consolidées par intégration globale. Par contrôle on entend le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités, le pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé. Toutes les transactions internes sont éliminées en consolidation.
- II. Les entreprises associées sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20% et 50% des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et initialement comptabilisées à leur coût. La participation du Groupe dans les entreprises associées comprend le goodwill (net de tout cumul de pertes de valeur) identifié lors de l'acquisition. La quote-part du Groupe dans le résultat des entreprises associées postérieurement à l'acquisition est comptabilisée en résultat consolidé. Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure ou égale à sa participation dans l'entreprise associée, y compris toute créance non garantie, le Groupe ne comptabilise pas de pertes additionnelles, sauf s'il a encouru une obligation ou effectué des paiements au nom de l'entreprise associée. Les gains latents sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans les entreprises associées. Les pertes latentes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé, la transaction n'indique une perte de valeur. Les méthodes comptables des entreprises associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin de les aligner sur celles adoptées par le Groupe. Les gains et les pertes de dilution dans les entreprises associées sont comptabilisés au compte de résultat.

### **2) REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES :**

Ces regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Ainsi, lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel de l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisé en tant qu'actif, en goodwill. Si, après réévaluation, la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur

nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

### **3) INTÉRÊTS MINORITAIRES :**

Lorsque la prise de contrôle est inférieure à 100%, la norme IFRS 3 révisée offre l'option, disponible pour chaque regroupement d'entreprise, de comptabiliser l'écart d'acquisition soit sur une base de 100%, soit sur la base d'un pourcentage d'intérêt acquis (sans modification ultérieure en cas de rachat complémentaire de participations ne donnant pas le contrôle). La participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (intérêts minoritaires) est ainsi évaluée soit :

- À la juste valeur, comptabilisation d'un goodwill pour le groupe et un goodwill pour les minoritaires
- À la juste valeur, sur la base de la quote-part dans l'actif net identifiable, comptabilisation d'un goodwill pour uniquement pour la quote-part détenue

Pour les acquisitions d'intérêts complémentaires d'une filiale, réalisées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010 et qui ne modifient pas le contrôle exercé sur cette filiale, l'écart entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés acquise est constaté en capitaux propres part du Groupe, sans changer la valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de la filiale y compris l'écart d'acquisition. La part de ces acquisitions payée en numéraire, nette des frais d'acquisition associés, est classée en flux de trésorerie liées aux opérations de financement du tableau des flux de trésorerie consolidés

En application d'IAS 32 lorsque les détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle disposent d'options de vente de leur participation au Groupe, une dette financière est constatée à la date de clôture pour un montant correspondant à la juste valeur de l'option.

La contrepartie de la dette induite par ces engagements est :

- D'une part l'élimination de la valeur comptable des intérêts ne conférant pas le contrôle correspondant ;
- D'autre part, une diminution des capitaux propres part du Groupe : l'écart entre le prix d'exercice des options accordées et la valeur comptable des intérêts ne conférant pas le contrôle est présenté en diminution des « résultats accumulés ». Cette rubrique est ajustée à la fin de chaque période en fonction de l'évolution du prix d'exercice des options et de la valeur comptable des intérêts ne conférant pas le contrôle.

### **4) CONVERSION DES COMPTES EXPRIMÉS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES :**

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie au taux de change moyen de l'exercice. La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste « Réserve de conversion ».

Les goodwill et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la devise fonctionnelle de l'entité et sont convertis au taux de clôture.

### **5) CONVERSION DES TRANSACTIONS LIBELLÉES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES :**

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en compte de résultat (en autres produits et charges financiers) à l'exception des écarts sur les emprunts en monnaie étrangère qui constituent une couverture d'un investissement net dans une entité étrangère. Ceux-ci sont directement imputés sur les capitaux propres jusqu'à la sortie de l'investissement net.

## 6) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES :

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au groupe sont comptabilisés en immobilisations.

En application d'IAS 38, les frais de développement sont activés s'ils respectent les 5 critères suivants :

- Coût individualisé et mesuré de manière fiable
- Faisabilité technique de fabrication de produit ou du procédé
- Intention de produire et commercialiser ou d'utiliser
- Existence d'un marché ou d'une utilisation interne générant des ressources
- Existence de ressources suffisantes pour mener à bien le projet (techniques et financières)

### **Update IAS 38 :**

La décision IFRIC publiée en avril 2021 vient compléter une précédente décision IFRIC de mars 2019 – Customer's right to access the supplier's software hosted on the cloud.

L'objet de ces décisions est de déterminer :

- Si le client obtient le contrôle d'une ressource logicielle à comptabiliser en immobilisation incorporelle, ou
- À défaut, si la rémunération des services de configuration/adaptation constituent des charges à comptabiliser à mesure des services de configuration/adaptation ou à différer jusqu'à l'ouverture de la période SaaS.

L'application de ces décisions est complexe et dépend :

- Pour commencer de la société qui doit collecter l'information sur les projets en cours (ou réalisés dans les 4 dernières années) et l'analyser (notamment pour identifier la nature des travaux en vue de séparer ceux qui doivent dans tous les cas être passés en charges – formation, migration de base de données, PMO, communication etc.– des autres pour lesquelles une analyse technique plus approfondie doit être menée) ;
- Et pour le reste de la finalisation des discussions techniques au sein de la profession concernant le traitement comptable des dépenses qui ne font pas partie de celles qui doivent dans tous les cas être comptabilisées en charges listées ci-dessus, ce qui devrait être fait d'ici le 30 juin 2022.

L'AMF a confirmé la possibilité de retarder l'application de la décision IFRIC jusqu'aux comptes semestriels 2022 afin, notamment d'observer la manière dont cette décision aura été appliquée ou le sera en 2022 dans les autres pays afin d'aboutir à une homogénéité d'application pour les entités françaises.

Le Groupe a pour autant choisi d'appliquer la décision IFRIC dans les comptes annuels 2021.

Tout changement résultant de l'application de cette décision IFRIC est comptabilisé de manière rétrospective en application de la norme IAS 8 sur les changements de méthode comptable.

Au bilan de clôture 2020, le montant retraité des projets capitalisés ne répondant plus à la notion de contrôle d'un actif selon le critère de la norme s'élevait à 2.999K€ (les mouvements de l'année 2020 ont été passés par résultat) ; ce montant a été extourné par capitaux propres selon IAS 8 au bilan de clôture 2021.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est bien inférieure à leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession. Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises

ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision pour remise en états des locaux loués est comptabilisée afin de tenir compte de ces coûts de sortie des locaux. En contrepartie, les remises en état des locaux sont activées en immobilisations corporelles et amorties sur la durée prévisionnelle d'utilisation de ces locaux.

Autres immobilisations incorporelles : Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont principalement des logiciels. Ces derniers sont soit acquis ou créés pour usage interne. Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties linéairement sur une durée de 3 ans au maximum.

Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée de vie est considérée comme indéfinie. Toutes les immobilisations incorporelles (hors goodwill) sont amorties sur leur durée de vie estimée.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition pour le groupe diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées normales d'utilisation suivantes :

Agencements, Installations techniques	8 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	5 ans
Mobilier	8 ans

Le mode d'amortissement utilisé par le groupe est le mode linéaire.

Les biens financés par un contrat de crédit-bail ou de location de longue durée, qui en substance transfèrent tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif au locataire, sont comptabilisés dans l'actif immobilisé.

Concernant les contrats de location, le groupe applique la norme IFRS 16 depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2019.

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable quand celle-ci est jugée significative.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

## 7) GOODWILLS :

Les goodwill représentent l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale à la date d'acquisition. Le goodwill se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans les titres des participations.

Le groupe réexamine, une fois par an, ainsi qu'à chaque indice de perte de valeur ; la valeur des écarts d'acquisitions associés à ses UGT (Unité Génératrices de Trésorerie). Le groupe s'assure que la valeur recouvrable des UGT testées excède la valeur nette comptable, incluant les écarts d'acquisition. La valeur recouvrable est déterminée comme la plus élevée entre la valeur d'utilité, déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs selon la méthode dite des DCF (discounted cash flows) et d'une valeur terminale. Les hypothèses retenues en termes de variation du chiffre

d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des UGT ainsi qu'à leurs budgets validés par leurs comités de Direction.

Lors d'une prise de contrôle les intérêts ne conférant pas le contrôle sont comptabilisés soit à leur quote part dans la juste valeur des actifs et passifs de l'entité acquise soit à leur juste valeur. Dans ce dernier cas, l'écart d'acquisition est alors majoré de la part revenant à ces intérêts ne conférant pas le contrôle. Ce choix se fait de manière individuelle pour chaque opération d'acquisition.

Les dépréciations relatives aux goodwills ne sont pas réversibles.

#### **8) ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS :**

Ce poste comprend essentiellement des prêts, des dépôts de garantie et des titres de participation non consolidés. Les prêts sont comptabilisés au coût amorti.

Une dépréciation est constatée en résultat en cas de perte de valeur durable ou de risque de non-remboursement.

En application de la norme IFRS 9, les titres de participation non consolidés et les autres titres immobilisés sont évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat à la date de clôture.

#### **9) STOCKS :**

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

#### **10) CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS :**

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur.

#### **11) TITRES D'AUTOCONTRÔLE :**

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition, en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

#### **12) PROVISIONS POUR PENSIONS, INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL :**

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraite.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autres obligations que le paiement des cotisations.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe provisionne son obligation au titre des prestations de retraite définies pour ses salariés.

Régimes à cotisations définies : Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Régimes à prestations définies : Pour les régimes de retraite à prestations définies et les indemnités de cessation de service, les estimations des obligations du Groupe sont calculées annuellement, conformément à la norme IAS 19 – "Avantages du personnel", en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié pour chaque pays où sont situés les engagements. Elle est comptabilisée au prorata des années de service des salariés. Lorsque les prestations sont préfinancées au travers de fonds externes, les actifs détenus au travers de ces fonds sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture de l'exercice.

Au compte de résultat sont reportés le coût des services rendus qui constate l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire, les gains et pertes actuariels et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations sont enregistrés en réserve. Le rendement long terme attendu des investissements des fonds de pensions est porté en déduction de ces charges. Les effets ayant un impact sur le résultat sont comptabilisés dans le résultat opérationnel courant hors l'impact de la désactualisation qui est inclus dans le résultat financier.

### **13) PROVISIONS POUR RESTRUCTURATION :**

Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné dans l'exercice lorsqu'il résulte d'une obligation du groupe, vis-à-vis de tiers, ayant pour origine la décision prise par l'organe compétent et matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés. Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de licenciement, aux coûts des préavis non effectués et coûts de formation des personnes devant partir et aux autres coûts liés aux fermetures de sites.

Les montants provisionnés correspondant à des prévisions de décaissements futurs à effectuer dans le cadre des plans de restructuration sont évalués pour leur valeur actuelle lorsque l'échéancier des paiements est tel que l'effet de la valeur temps est jugé significatif. L'effet du passage du temps est comptabilisé en coût de financement.

### **14) PROVISIONS GARANTIE / RISQUES PROJETS :**

Certains contrats de prestations de services au forfait sont assortis d'une période de garantie. L'évaluation du coût de la garantie est basée sur l'analyse des données historiques. Par ailleurs, une provision complémentaire est le cas échéant dotée pour couvrir :

- Des risques spécifiques de réalisation et de bonne fin sur certains projets,
- Des risques liés à l'utilisation de technologie émergente dans le cadre de contrats clients.

### **15) INSTRUMENTS HYBRIDES :**

Certains instruments financiers contiennent à la fois une composante de passif financier et une composante de capitaux propres. C'est notamment le cas des obligations à bons de souscriptions et / ou d'acquisition d'actions. Les différentes composantes de ces instruments sont comptabilisées dans les capitaux propres et dans les passifs financiers pour leurs parts respectives, telles que définies dans la norme IAS 32 – "Instruments financiers : Présentation". La composante classée en passif financier est évaluée en date d'émission. Elle correspond à la valeur des flux futurs de trésorerie contractuels (incluant les coupons et le remboursement) actualisés au taux de marché (tenant compte du risque de crédit à l'émission) d'un instrument similaire présentant les mêmes conditions (maturité, flux de trésorerie) mais sans option de conversion ou de remboursement en actions. La composante classée en capitaux propres est évaluée par différence entre le montant de l'émission et la composante passif financier comme définie précédemment.

### **16) EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊT :**

Les emprunts portant intérêts sont comptabilisés à leur valeur nominale d'origine, diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite comptabilisés au coût amorti. La différence entre le coût amorti et la valeur de remboursement est reprise en résultat en fonction de leur taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts.

## **17) IMPÔTS DIFFÉRÉS :**

Des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs. Celles-ci comprennent notamment l'élimination des écritures constatées dans les comptes individuels des filiales en application des options fiscales dérogatoires. Les impôts différés actifs sont comptabilisés dans la mesure où la société dispose de différences temporelles imposables suffisantes ou d'autres indications convaincantes montrant qu'elle disposera de bénéfices imposables suffisants sur lesquels pourront être imputés les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés. La règle du report variable est appliquée et les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans les capitaux propres ou dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- Part des charges exceptionnelles ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées ;
- Historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Le Groupe compense les actifs et les passifs d'impôt différé si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôt différé relèvent de la même autorité fiscale.

## **18) CHIFFRE D'AFFAIRES :**

Les revenus sont constitués par les ventes de marchandises, les ventes de services produits dans le cadre des activités principales du groupe et les produits des licences (nets de T.V.A.). Le chiffre d'affaires est reconnu, conformément à la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients », au moment où le Groupe transfère le contrôle des produits ou service à ses clients soit à une date donnée dans le temps, soit en continu. Le contrôle d'un actif s'entend de la capacité de décider de l'utilisation de celui-ci et d'en tirer la quasi-totalité des avantages résiduels. Ils sont évalués à un montant qui reflète la contrepartie à laquelle le Groupe s'attend à avoir droit en échange du transfert de biens ou de services à un client.

En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens et d'équipements est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au groupe.

Pour le chiffre d'affaires relatif aux licences, ventes ou autres revenus associés à des logiciels, le groupe reconnaît le revenu en général à la livraison du logiciel. Pour les transactions impliquant des prestations de services, le groupe reconnaît des revenus sur la période au cours de laquelle les services sont rendus à l'avancement.

Pour les transactions ne comprenant que des services, des prestations de formation ou de conseils, le chiffre d'affaires n'est comptabilisé que lorsque les services sont rendus et selon la méthode d'avancement des coûts car le client reçoit et consomme de façon continue les avantages des services ou prestations.

Les revenus relatifs à de la maintenance, y compris le support client postérieurement à un contrat, sont différés et reconnus au prorata du temps écoulé sur la période contractuelle de service.

Le groupe réalise une analyse du revenu selon IFRS 15 en fonction des différentes catégories de chiffre d'affaires.

Lorsque le Groupe revend des logiciels et des équipements informatiques achetés auprès de fournisseurs externes, il mène une analyse de la nature de sa relation avec ses clients pour déterminer s'il agit comme un principal ou comme un agent dans la livraison des biens et services. Le Groupe agit comme un principal s'il contrôle le bien ou le service avant son transfert au client. Dans ce cas, le chiffre d'affaires est reconnu sur une base brute. Lorsque le Groupe agit en tant qu'agent, le chiffre d'affaires est reconnu sur une base nette (net des facturations des

fournisseurs) correspondant à la rémunération ou commission du Groupe en tant qu'agent. Dans ce cas, le Groupe n'a pas la responsabilité première de l'exécution du contrat, n'a ni le risque de stock, ni la maîtrise des prix et n'a pas d'apport technologique à la solution vendue.

Le Groupe est amené à signer des contrats de services à éléments multiples, pouvant correspondre à une combinaison de différents biens et/ou services. Lorsque ces activités transfèrent au client le contrôle d'un service ou d'un bien distinct dont le client peut bénéficier indépendamment des services récurrents, elles sont traitées comme des obligations de performance distinctes et le chiffre d'affaires est reconnu de manière séparée pour chacun des éléments selon sa nature.

Lorsqu'un contrat contient plusieurs obligations de performance, le prix est alloué à chacune d'elles soit sur la base de son prix de vente individuel, soit sur la base du coût de revient majoré.

### **19) RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL :**

Le Résultat Opérationnel Courant est représenté par l'écart entre le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation. Celles-ci sont égales aux coûts des services rendus (charges nécessaires à la réalisation des projets), aux charges commerciales, aux charges administratives et générales. Sont notamment compris les coûts des pensions et retraites, la participation des salariés, les rémunérations payées en actions (plans de souscription d'actions) et les résultats sur cession des immobilisations incorporelles et corporelles. Le résultat opérationnel incorpore en plus les coûts de restructuration, les dépréciations d'actifs (y compris sur les goodwill) et les profits de dilution.

La notion de résultat de l'activité opérationnelle s'apprécie avant les produits et charges financiers et notamment le coût de financement et les résultats sur cession des actifs financiers et les charges d'impôt sur les bénéfices.

### **20) COÛT DE FINANCEMENT :**

Il inclut les charges et produits d'intérêts sur les dettes financières (y compris dettes sur contrat de location financement) et la trésorerie totale (trésorerie, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement).

### **21) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE :**

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de liquidité et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les placements dans des actions cotées, les placements à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions sont exclus de la trésorerie du tableau des flux de trésorerie. Conformément à la norme IFRS 9 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur par le compte de résultat. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie, les découverts bancaires sont présentés en net de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

### **22) DROITS D'UTILISATION**

Le groupe évalue si un contrat est un contrat de location ou contient un contrat de location à la date d'entrée en vigueur du contrat.

Les contrats de location sont reconnus à l'actif comme un droit d'utilisation et au passif comme une dette (obligation locatives). Chaque paiement de loyer est réparti entre la dette et le coût financier. Le coût financier est imputé au résultat au cours de la période de location de façon à produire un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant du passif pour chaque période.

L'actif « Droits d'utilisation » relatif aux contrats de location comprend initialement le montant de l'obligation locative. Concernant les locations de véhicules, le groupe recherche la composante locative des composantes non locatives. Les composantes non locatives sont comptabilisées selon leur nature en charges. Le droit d'utilisation relatif aux contrats de location est amorti sur la durée de la location, sauf pour les contrats de location qui comprennent pour une option d'achat qu'il est raisonnablement certain que le groupe va exercer, dans ce cas la durée d'amortissement retenue pour le droit d'utilisation est la durée de vie du bien.

Les actifs et les passifs issus du contrat de location sont initialement mesurés sur la base de la valeur actualisée. Les passifs de location comprennent la valeur actualisée nette des paiements de location. Les paiements au titre des contrats de location peuvent notamment inclure des paiements fixes ou variables qui dépendent d'un taux ou indice connu au début du contrat. La durée retenue pour le calcul de la dette de loyers correspond en général à la durée ferme du contrat sauf si une intention de renouveler ou de résilier le contrat est raisonnablement certaine.

Les paiements de loyers sont actualisés en utilisant le taux d'emprunt marginal du preneur. Ce dernier représente le taux que le preneur devrait payer pour emprunter les fonds nécessaires pour obtenir un actif de valeur similaire dans un environnement économique similaire avec des conditions similaires. Ces taux d'actualisation ont été déterminés par pays, selon la nature du sous-jacent (bureaux, voiture) et en tenant compte des durées de vie des contrats.

Les paiements associés aux locations à court terme et à la location d'actifs dont le bien sous-jacents est de faible valeur sont comptabilisés selon la méthode linéaire comme une charge. Les locations à court terme sont des locations d'une durée de 12 mois ou moins. Les biens de faible valeur comprennent l'équipement informatique et les petits meubles de bureau dont la valeur est inférieure à \$5000.

Le groupe a recours à trois natures de contrats de locations :

- Contrats de location immobiliers : Le groupe loue des bureaux. Les conditions sont négociées au cas par cas et contiennent des modalités différentes. Les contrats de location sont conclus pour une durée généralement comprise entre 2 et 9 ans.
- Contrat de location de véhicules : Le groupe loue des véhicules. Les contrats de location sont conclus pour une durée généralement comprise entre 2 et 4 ans.
- Contrats de location de matériel informatique : Le groupe loue également quelques équipements informatiques (ordinateurs, imprimantes). Les contrats de location sont conclus pour une durée généralement comprise entre 3 et 6 ans.

### **23) OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS :**

Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options de souscription ou d'achat d'actions attribuées aux salariés et aux cadres dirigeants ainsi que les actions gratuites sont comptabilisées dans les états financiers selon les modalités suivantes :

- I. La juste valeur des options et des actions gratuites attribuées, estimée correspondre à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des options reçues, est déterminée à la date d'attribution. Cette valeur est comptabilisée en augmentation du poste « Autres réserves » par le débit d'un compte de résultat « Rémunérations payées en actions » sur la période d'acquisition des droits d'exercice. Cette comptabilisation n'est pas linéaire mais dépend des conditions d'acquisition des droits spécifiques à chaque plan.
- II. La juste valeur des actions gratuites attribuées a été déterminée en utilisant le modèle mathématique de valorisation Black, Scholes & Merton, sur la base d'hypothèses déterminées par la Direction. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.
- III. Ce modèle tient compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

- IV. La juste valeur des options a été déterminée en tenant compte des caractéristiques contractuelles de celles-ci (prix d'exercice, période d'exercice), des hypothèses de rentabilité des sous-jacents lors de l'exercice et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

Conformément à IFRS 2, les options de souscription d'actions octroyées en contrepartie du contrôle d'une entreprise dans le cadre d'un regroupement d'entreprise sont couvertes par la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ». Aucune charge relative à ces plans n'est enregistrée.

#### **24) SECTEURS OPÉRATIONNELS :**

Un secteur opérationnel est une composante distincte du Groupe :

- I. Qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges
- II. Dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le Principal Décideur Opérationnel du Groupe en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et à évaluer sa performance, et
- III. Pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Conformément à IFRS 8 « Secteurs opérationnels », l'information par secteur opérationnel est dérivée de l'organisation interne des activités du Groupe Keyrus. Les secteurs, déterminés en conformité avec la norme IFRS 8, sont l'activité Grands Comptes (GC) et l'activité Mid Market (MM).

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles. Ils comprennent les goodwill affectables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles. Ils n'incluent pas les impôts différés actifs et les actifs financiers non courants. Ces actifs sont portés dans la ligne « non affectés ».

#### **25) RÉSULTAT PAR ACTION :**

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion du nombre moyen des actions ordinaires achetées et détenues à titre d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société consolidante, qu'ils soient émis par celle-ci ou par ses filiales. La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existant à la date de clôture et en excluant les instruments anti-dilutifs.

Lorsque les fonds sont recueillis lors de l'exercice des droits (cas des options), ils sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix du marché et ce uniquement si celui-ci est supérieur au prix d'exercice du droit.

Dans les deux cas, les fonds sont pris en compte prorata temporis lors de l'année d'émission des instruments dilutifs et au premier jour les années suivantes.

#### **26) POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS :**

En matière de risque de change la majeure partie du chiffre d'affaires du groupe est réalisé en euro. Toutefois, un contrat significatif est réalisé au Brésil pour être facturé en dollars US. Dans ce contexte la société a contracté une couverture de change euro/real sous la forme de contrats SWAP mensuels.

En ce qui concerne le risque de taux, la dette financière est principalement à taux variable. La situation de taux directeurs particulière avec un Euribor 3 mois négatif renchérit le coût de couverture. Dans le contexte la société n'a pas contracté de couverture de taux mais entretient une veille active sur les conditions de couverture.

## **27) ENGAGEMENTS DE RACHATS DE MINORITAIRES :**

Lors de ses opérations de croissance externe, le Groupe peut être amené à consentir une option de vente de titres à un minoritaire ou « Put sur Intérêts minoritaires ». Chaque contrat présente des caractéristiques qui lui sont spécifiques mais, le put entraîne toujours l'obligation pour le Groupe d'acheter les titres détenus par le minoritaire à un prix d'exercice spécifié (fixe ou variable) et à une date future (ou sur une période spécifiée) si le minoritaire exerce son option de vente.

A la date d'octroi, le Groupe considère que les intérêts minoritaires, classés en capitaux propres avant la vente du put, ne répondent plus à la définition d'un instrument de capitaux propres selon IAS 32 puisqu'ils deviennent remboursables en trésorerie par l'effet du put. Par conséquent, à cette date, le Groupe comptabilise une dette évaluée à la valeur actuelle la plus probable du prix d'exercice de l'option de vente en déduction des Intérêts minoritaires, à hauteur de la valeur consolidée des titres objet du put sur intérêts minoritaires ; et pour le solde, en déduction des Capitaux propres - Part du groupe.

Lors des clôtures suivantes, le Groupe réévalue la dette de Put. Les variations ultérieures de cette dette sont comptabilisées en fonction de leur nature :

- L'effet de la désactualisation est comptabilisé en charges financières ;
- Le changement de la valeur estimée du prix d'exercice est comptabilisé intégralement en Capitaux propres - Part du groupe.

### **❖ NOTE 2. – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

#### **1. ACTIVITE GENERALE**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le groupe n'a pas connu d'événement majeur affectant significativement son activité. Nous notons toutefois des évolutions non synchronisées dans les mesures gouvernementales liées à la jugulation de la Covid, comme le renforcement du télétravail en France en janvier et février ou le reconfinement en Chine en avril.

#### **2. FILIALES ET PARTICIPATIONS**

##### **Partnersbyu (nom commercial Codeby)**

En mars 2022, Keyrus Brésil, société détenue intégralement par Keyrus SA, a procédé à l'acquisition de 51% du capital de PARTNERSBYU PARTICIPAÇÕES LTDA, elle-même détentrice de 100% du capital de la société ECOMFY TECNOLOGIA E DESENVOLVIMENTO LTDA.

La société est basée à Sao Paulo, Brésil avec une présence au Portugal, et emploie actuellement plus de 60 personnes. Elle est active dans le e-commerce, la formation et le conseil ainsi que sur la vente d'applications personnalisées

##### **Cloud Jungle**

En janvier 2022, Keyrus a procédé au rachat des parts détenues par les actionnaires minoritaires de la société Cloud Jungle. Cette filiale est aujourd'hui détenue intégralement par Keyrus SA et devrait être prochainement fusionnée au sein des activités Digital en France.

### **❖ NOTE 3. – PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS**

L'établissement des états financiers consolidés préparés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui affectent les états financiers. Des changements de faits et circonstances peuvent amener le Groupe à revoir ces estimations.

La direction de la société procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes. Les principales estimations faites par la Direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels, incorporels, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, l'évaluation des impôts différés actifs comptabilisés ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel.

Ainsi, les comptes consolidés ont été établis en tenant compte du contexte économique et financier de chaque région où est implanté Keyrus, et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture. La valeur des actifs est appréciée à chaque exercice sur la base de perspectives économiques à long terme et sur la base de la meilleure appréciation de la Direction du Groupe en ce qui concerne les flux de trésorerie actualisés.

#### ❖ NOTE 4. – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

##### 1. FAITS MARQUANTS

Keyrus a fait l'objet d'une cyberattaque via la propagation d'un rançongiciel nommé Revil. Cette intrusion a été constatée aux premières heures du 2 juillet 2021. Immédiatement, une cellule de Crise composée du PDG, des principaux Directeurs Exécutifs du Groupe et d'un prestataire externe international spécialisé dans la gestion de ce type d'incident, a été mise en place.

Le Groupe Keyrus n'a jamais donné suite aux différentes demandes de rançon formulées par les attaquants.

Le rançongiciel a impacté nos implantations dans quatre pays : la France, la Belgique, le Brésil et l'Espagne.

Sous la supervision de nos experts internes et externes en cybersécurité et du CIO/CISO de notre entreprise, le Groupe a immédiatement procédé aux actions suivantes :

- Coupure de l'accès au réseau et à Internet à tous les utilisateurs.
- Isolation de l'infrastructure réseau et IT.
- Communication interne immédiate pour alerter et limiter le risque de propagation de l'attaque.
- Vérification des antivirus déployés sur les environnements informatiques.
- Installation de nouveaux logiciels de protection pour bloquer la propagation.
- Vérification et sécurisation des dernières sauvegardes effectuées.
- Analyse des causes et du mode opératoire de l'attaque et début de remédiation.

Très rapidement, de nombreuses améliorations en matière de sécurité ont été mises en place, notamment :

- Le déploiement de nouvelles capacités de détection et de réponse à la pointe de la technologie.
- La mise en place d'opérations de surveillance et d'analyse actives.
- La restauration des machines et environnements affectés à partir de sauvegardes certifiées.

Rapidement après la découverte de l'attaque, le Groupe a publié un communiqué de presse et envoyé des courriers dédiés à l'ensemble de ses clients. Une cellule dédiée à la gestion des entretiens et réunions avec les clients a alors été constituée et pilotée notamment par le CIO/CISO et le Directeur des Risques du Groupe.

Enfin, au début du mois d'août 2021, Keyrus a fait appel à une société externe pour mettre en place une structure de service dédiée aux fonctions de RSSI (CISO As A Service).

Les attaquants ont envoyé à Keyrus une seconde demande de rançon le 6 août 2021, accompagnée de preuves de téléchargement partiel de données extraites de deux des serveurs du groupe, situés en France et en Belgique. Immédiatement, Keyrus a fait appel à un cabinet juridique spécialisé pour l'accompagner dans sa stratégie de réponse à cette nouvelle information.

Cette stratégie s'est révélée très efficace et la surveillance du Dark Web, effectuée pendant plus de deux mois, n'a par ailleurs détecté aucune information réputée téléchargée par les attaquants. Keyrus a pu donc notifier la clôture de l'incident par une dernière notification à la CNIL le 21 octobre 2021. Le Groupe avait notamment effectué deux déclarations à la suite des incidents des 2 juillet et 6 août.

Cette cyberattaque a amené le Groupe Keyrus à réévaluer intégralement ses procédures de sécurité et repenser l'environnement relatif à ses systèmes d'information. Ainsi, en septembre 2021, Keyrus a débuté le déploiement d'une plate-forme de type 'Security Operations Center' (SOC XDR), fournie par un prestataire externe. La plateforme SOC est amenée à fonctionner en mode géré impliquant une collaboration entre les équipes informatiques de Keyrus et les équipes du prestataire qui effectueront l'analyse des alertes.

Le prestataire fournira des services d'analyse des menaces et de support de correction ainsi que la formation des équipes Keyrus sur la plate-forme, dans le cadre d'une supervision 24h/24 et 7j/7. La portée de la surveillance comprendra 300 à 600 serveurs d'infrastructure et adresses IP ainsi que 3.000 postes de travail soit l'intégralité de l'infrastructure du Groupe Keyrus.

À la suite du déploiement complet de cette solution, Keyrus atteindra plusieurs objectifs, conformément aux recommandations fournies par les experts présents pendant la phase de remédiation relative à la cyberattaque :

- Surveiller et détecter les incidents de cybersécurité liés aux systèmes informatiques.
- Alerter immédiatement les équipes Keyrus en cas d'incident.
- Envoyer des courriels d'alerte.
- Assurer la surveillance humaine pendant les heures de travail du lundi au vendredi.
- Centraliser les journaux d'activité.
- Effectuer des comités mensuels et fournir des rapports de gestion.
- Être en mesure de quantifier le niveau de cybersécurité pour chaque périmètre surveillé.

Keyrus a également renforcé la sécurité mondiale de ses systèmes d'information en acquérant des licences O365 E3 sur les bases d'un nouveau contrat avec Microsoft signé en décembre 2021. Ces licences incluent de nombreuses options de sécurité y compris la double authentification MFA déployée en février 2022.

Pour sécuriser également l'administration de son Azure AD, Keyrus a acquis le logiciel Coreview. Coreview est une application hébergée par Microsoft Azure servant de sauvegarde pour les portails d'administration natifs. Située entre les administrateurs et O365, Coreview tire parti de l'authentification unique Azure AD pour contrôler en toute sécurité l'accès à la plateforme et à ses fonctions.

Cet incident a fortement impacté les comptes 2021 du groupe, pour un montant estimé à plus de 2M€ par le management :

- 0,6M€ de coûts externes de remédiation qui ont été classés en charges opérationnelles dans le compte de résultat consolidé ;
- Plus de 0,5M€ d'arrêt de production lors de la crise ;
- Plus d'1M€ de manque à gagner de marge sur du développement commercial qui n'a pu se faire compte tenu du temps passé par le management et les commerciaux à gérer la crise et à communiquer avec les clients.

## **2. EVOLUTION PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

### **➤ ACQUISITIONS**

#### **Groupe Bigo**

En août 2021, Keyrus a acquis 51% du capital de Bigo Consulting. BIGO est une société basée au Mexique avec une présence aux Etats-Unis. Elle est active dans le conseil en transformation digitale, le déploiement de stratégies omnicanales et la mise en place de solutions e-Commerce B2B/B2C et CRM.

### **Groupe IT Performa**

Keyrus a procédé à l'acquisition en aout 2021 de 51% du capital des sociétés IT Performa S.A.S. (Colombie) et IT Performa S.A.C. (Pérou). Présente en Colombie et au Pérou, IT Performa est active dans le conseil, le développement et l'intégration de solutions de Business Intelligence et d'Advanced Analytics.

### **C17 Engineering**

En janvier 2021, le Groupe Keyrus a finalisé l'acquisition de 51% des titres de l'ESN C17 Engineering afin d'enrichir ses compétences en Conseil et Développement autour des technologies Microsoft.

Fondée en 2010 par trois associés, C17 Engineering est une ESN qui se positionne en tant que « pure Player » Microsoft, spécialiste du conseil et de la mise en œuvre sur la chaîne de valeur - Applicatif (.NET) / Cloud (Azure) / DevOps.

### **Mozzaik365**

En mars 2021, Keyrus SA, sa filiale Younicorns et leur partenaire LAI ont constitué la société Mozzaik365. LAI détient 62% de Mozzaik, Keyrus SA et Younicorns détenant respectivement 30% et 8%.

L'objet de la société est l'édition de logiciels facilitant la communication interne, la collaboration et la gestion de la connaissance dans un environnement Microsoft 365.

### **Keyrus USA**

Le 1er décembre 2021, Keyrus a racheté l'intégralité des parts des minoritaires de Keyrus USA Inc. devenant ainsi l'unique actionnaire de sa principale filiale nord-américaine.

### **Keyrus Management**

En janvier 2021, Keyrus a racheté l'intégralité des parts de minoritaires de Keyrus Management SAS et est donc devenu l'unique actionnaire de sa filiale française de conseil en Management.

### **Medqualis**

En janvier 2021, Keyrus a procédé à un rachat partiel des actions détenues par l'associé minoritaire de Medqualis, sa filiale Canadienne dédiée aux activités biopharmaceutiques. À la suite de cette transaction, Keyrus détient 77.5% du capital de Medqualis.

### **KeySon EPM Asia**

En aout 2021, la société KeySon EPM Asia a été incorporée à Singapour. Cette société est détenue à 60% par Keyrus GEP, filiale portant les participations du Groupe Keyrus pour les activités EPM. Les autres actionnaires sont le Groupe Sonum, structure de droit néerlandais spécialisée dans les activités EPM et Impetus, filiale du Groupe Keyrus depuis mars 2020 et fer de lance sur ces mêmes activités.

### ➤ **CESSIONS**

En mars 2021, Keyrus SA a procédé à une cession partielle des actions détenues dans B&C Technologies Holding. Le pourcentage de détention de Keyrus SA dans le capital de B&C est ainsi passé de 46.98% à 24.5%, du fait également de la conversion en actions d'une obligation détenue par le fonds d'investissement partenaire qui a investi concomitamment avec Keyrus. Cette cession est assortie d'un crédit vendeur pour la totalité des titres, rémunéré et remboursable au plus tôt entre les trois événements suivants : cession, introduction en bourse et dixième anniversaire de la cession. Keyrus SA garde un nantissement sur les titres cédés.

L'acquéreur est une société constituée par le comité de direction de la société.

Le montant total des investissements dans le cadre des évolutions de périmètre, des compléments de prix et de l'exercice des options achats et de ventes s'élève à 8,5M€.

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes

Nom des sociétés au 31/12/2021	Ville	Date de clôture des comptes sociaux	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation	Période de consolidation
KEYRUS SA	Paris	31 décembre	Société consolidante		IG	-
FRANCE	Ville	Date de clôture des comptes sociaux	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation	Période de consolidation
Keyrus Management	Paris	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Keyrus Management Régions	Lyon	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Kadris Group	Paris	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Kadris Consultants	Paris	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Keyrus Life Science Innovation	Paris	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Yunicorns	Paris	31 décembre	53%	53%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
CloudJungle.io	Paris	31 décembre	55%	55%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Equinoxes France	Paris	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Opsky	Paris	31 décembre	76%	76%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Livingston	Paris	31 décembre	67%	67%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Xiomega Consulting	Villeurbanne	31 décembre	75%	75%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Lynx Partners	Paris	31 décembre	89%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Financière MyBCG	Paris	31 décembre	89%	89%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Mozzaik365	Paris	31 décembre	34%	38%	MEE	02/04/2021 - 31/12/2021
C17	Paris	31 décembre	51%	51%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Hardcore Developer School	Paris	31 décembre	51%	51%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Ishikawa Consulting	Paris	31 décembre	51%	51%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
B&C Technologie Holding	Paris	31 décembre	25%	25%	MEE	01/01/2021 - 31/12/2021
Up Génération	Paris	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Absys Cyborg	Issy Les Moulineaux	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Idoowa	Issy Les Moulineaux	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Les Editions Compagnons	Issy Les Moulineaux	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Azuneed	Issy Les Moulineaux	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
BENELUX	Ville	Date de clôture des comptes sociaux	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation	Période de consolidation
Keyrus Life Science SA	Waterloo - Belgique	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Keyrus GEP SA	Waterloo - Belgique	31 décembre	90%	90%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Keyrus NV	Strombeek-Bever - Belgique	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Keyrus Management NV	Strombeek-Bever - Belgique	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Absys Cyborg SPRL	Waterloo - Belgique	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Keyrus Luxembourg SA	Luxembourg	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
EUROPE	Ville	Date de clôture des comptes sociaux	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation	Période de consolidation
Keyrus Group Limited	Londres - RU	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Keyrus UK Ltd	Londres - RU	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Keyrus Spain S.L.	Madrid - Espagne	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Keyrus Consultadoria Portugal	Lisbonne - Portugal	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Keyrus (International) SA	Genève - Suisse	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021

Nom des sociétés au 31/12/2021	Ville	Date de clôture des comptes sociaux	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation	Période de consolidation
KEYRUS SA	Paris	31 décembre	Société consolidante		IG	-
AFRIQUE	Ville	Date de clôture des comptes sociaux	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation	Période de consolidation
Equinoxes SA	Tunis - Tunisie	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Keyrus Tunisie SARL	Tunis - Tunisie	31 décembre	68%	68%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Keyrus Biopharma Tunisie	Tunis - Tunisie	31 décembre	90%	90%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
KeyrusData SA	Casablanca - Maroc	31 décembre	60%	60%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Keyrus (Mauritius) Ltd.	Quatre Bornes - Ile Maurice	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
MOYEN-ORIENT	Ville	Date de clôture des comptes sociaux	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation	Période de consolidation
Keyrus (Israël) Ltd.	Tel Aviv - Israël	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Vision BI Tld.	Tel Aviv - Israël	31 décembre	51%	51%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Keyrus Middle East DMCC	Dubaï - EAU	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Keyrus Middle East Software Trading LLC	Dubaï - EAU	31 décembre	80%	49%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
AMERIQUE DU NORD	Ville	Date de clôture des comptes sociaux	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation	Période de consolidation
Keyrus Canada Inc.	Montréal - Canada	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Keyrus Talents Inc.	Montréal - Canada	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Medqualis Inc.	Montréal - Canada	31 décembre	78%	78%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
BIPB LLC US	New York - USA	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Vision BI Inc.	New York - USA	31 décembre	51%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Keyrus USA Inc.	New York - USA	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Impetus LLC	New York - USA	31 décembre	54%	60%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Staunch Technologies	New York - USA	31 décembre	65%	65%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Keyrus Life Science Inc.	New York - USA	31 décembre	100%	100%	IG	01/01/2021 - 31/12/2021
Bigo USA Inc	Chicago - USA	31 décembre	51%	51%	IG	01/10/2021 - 31/12/2021
AMERIQUE LATINE	Ville	Date de clôture des comptes sociaux	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation	Période de consolidation
Keyrus Brazil (Servicos de Informatica)	Sao Paulo - Brésil	31 décembre	100%	100%	IG	01/10/2021 - 31/12/2021
Keyrus Colombia S.A.S	Bogota - Colombie	31 décembre	100%	100%	IG	01/10/2021 - 31/12/2021
Qconsulting	Sao Paulo - Brésil	31 décembre	51%	51%	IG	01/10/2021 - 31/12/2021
IT Performa SAS	Bogota - Colombie	31 décembre	51%	51%	IG	01/08/2021 - 31/12/2021
IT Performa SAC	Lima - Perou	31 décembre	51%	51%	IG	01/08/2021 - 31/12/2021
Bigo Consulting SA de CV	Guadalajara - Mexique	31 décembre	51%	51%	IG	01/10/2021 - 31/12/2021
ASIE	Ville	Date de clôture des comptes sociaux	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation	Période de consolidation
Keyrus Singapore PTE.Ltd.	Singapour	31 décembre	100%	100%	IG	01/10/2021 - 31/12/2021
Keyson EPM Asia Pte Ltd.	Singapour	31 décembre	55%	55%	IG	01/08/2021 - 31/12/2021
Keyrus Limited	Hong Kong	31 décembre	70%	70%	IG	01/08/2021 - 31/12/2021
Keyrus China	Shanghaï - Chine	31 décembre	70%	100%	IG	01/08/2021 - 31/12/2021
Keyrus Vietnam	Ho Chi Minh City - Vietnam	31 décembre	100%	100%	IG	01/08/2021 - 31/12/2021

❖ **NOTE 5. – INFORMATION PAR SECTEURS OPÉRATIONNELS ET PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES.**

Conformément à IFRS 8, Secteurs opérationnels, l'information présentée ci-après pour chaque secteur opérationnel est identique à celle présentée au Principal Décideur Opérationnel du Groupe (le Président-Directeur Général) aux fins de prise de décision concernant l'affectation de ressources au secteur et d'évaluation de sa performance.

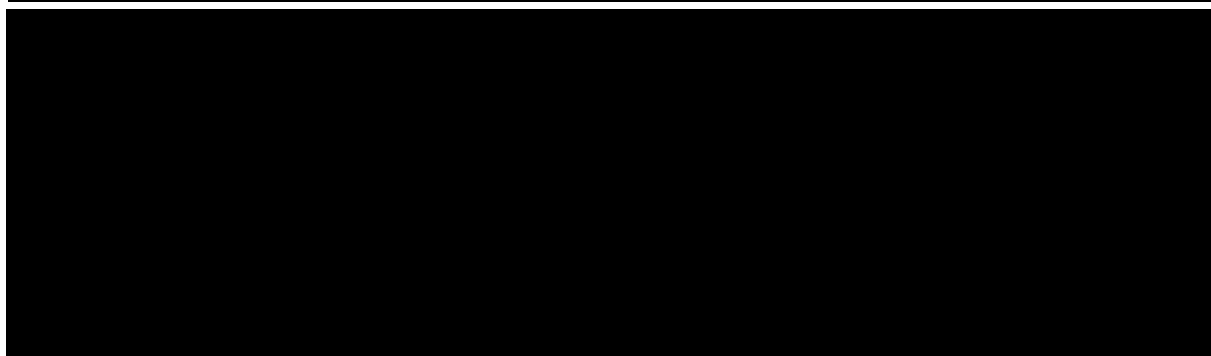
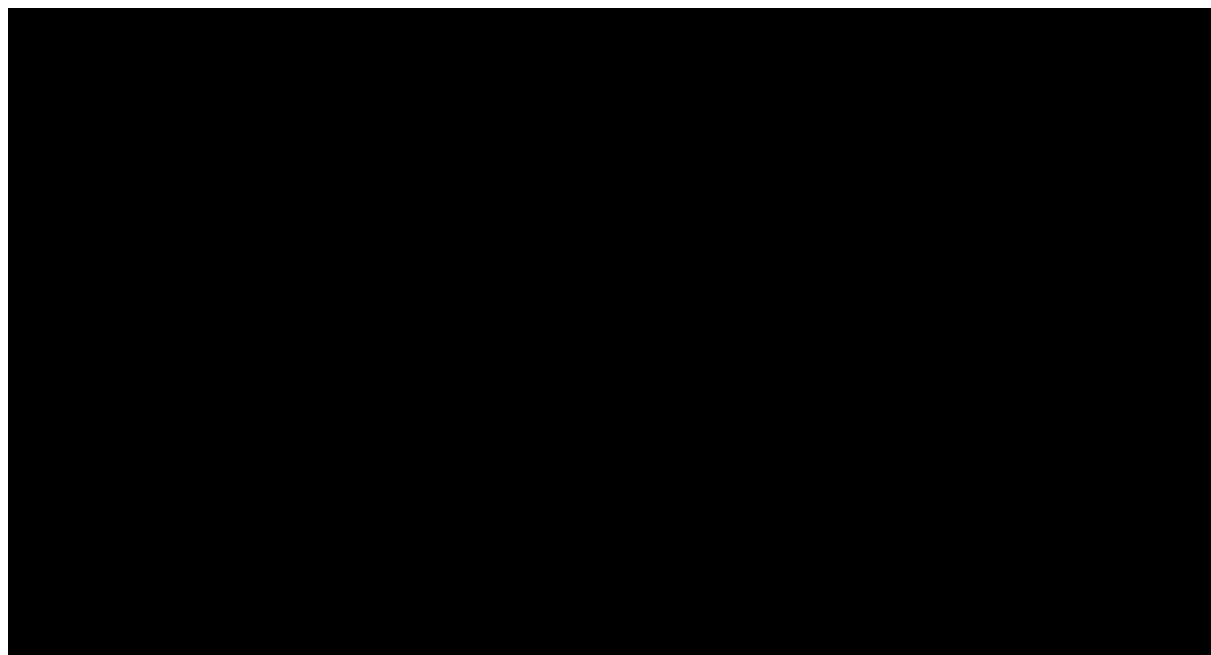
Le Groupe est organisé autour de deux secteurs opérationnels : Grands Comptes (GC) et Mid Market (MM) La Direction mesure la performance de chaque segment sur la base :

- I. De la « marge opérationnelle » telle que définie en note 1 §19. La performance en matière de financement et de trésorerie (incluant l'incidence des charges et produits financiers), et la fiscalité sur le résultat, sont suivies au niveau du Groupe, et ne sont pas allouées aux secteurs.
- II. Des actifs sectoriels (définis comme la somme des goodwill, des immobilisations incorporelles et corporelles, des participations dans des entreprises associées, des clients et des autres créances).

Les données par segments suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées par le Groupe pour établir ces états financiers consolidés et décrites dans les notes aux états financiers.

Toutes les relations commerciales inter-segment sont établies sur une base de marché, à des termes et des conditions similaires à ceux prévalant pour des fournitures de biens et services à des tiers externes au Groupe.

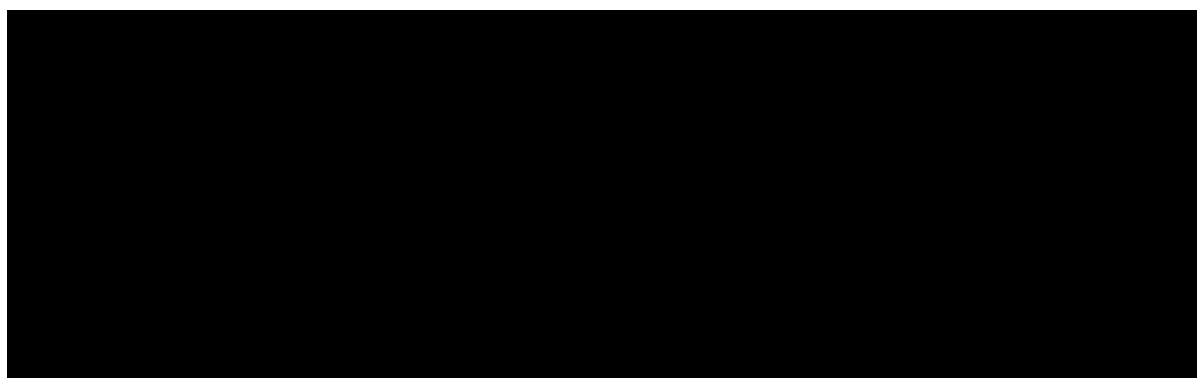
Les tableaux ci-dessous déclinent les informations pour les segments d'activité des Grands Comptes et du Mid Market.



Le tableau ci-dessous décline la décomposition géographique du chiffre d'affaires pour les exercices 2021 et 2020

En % du chiffre d'affaires	31/12/2021	31/12/2020
France	53,7%	56,4%
Europe hors France	16,5%	17,0%
Autres	29,8%	26,6%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

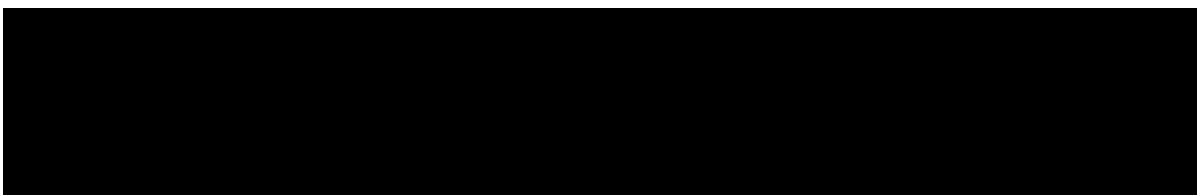
#### ❖ NOTE 6. – CHARGES DE PERSONNEL



Au cours de l'exercice, Keyrus et sa filiale Absys-Cyborg ont bénéficié d'un crédit d'impôt recherche pour un montant net d'honoraires et de coûts d'actualisation de 4,4 M€ (4,1 M€ en 2020).

Le crédit d'impôt recherche sera remboursé par l'Etat à l'issue d'une période de 3 ans. La charge d'actualisation de cette créance s'élève à 0,2M€, montant imputé sur le crédit d'impôt recherche.

En revanche, le produit de désactualisation des crédits impôt recherche des exercices précédents toujours en créances dans les comptes n'est pas comptabilisé en charges de personnel, mais dans le résultat financier. En 2021, ce produit s'élève à 0,6M€ (cf. note 9).



Les effectifs salariés présentés ci-avant sont ceux à la clôture de chaque exercice.

#### ❖ NOTE 7. – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS COURANTS

Les autres produits et charges opérationnels courants se décomposent de la manière suivante :

En milliers d'€	31/12/2021	31/12/2020
Autres charges opérationnelles courantes	180	-926
Autres produits opérationnels courants	108	34
<b>Autres produits et charges opérationnels courants</b>	<b>288</b>	<b>-891</b>

❖ **NOTE 8. – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS**

Les autres produits et charges opérationnels non courants se décomposent de la manière suivante :

En milliers d'€	31/12/2021	31/12/2020
Charges de réorganisation	-1 212	-1 665
Résultat de cession d'actifs	13	783
Autres	-717	-1 330
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>-1 916</b>	<b>-2 212</b>

Les charges de réorganisation concernent principalement le segment Grands Comptes

Les autres éléments prennent en compte 0,6M€ de coûts externes de remédiation de la cyberattaque.

Le résultat de cession d'actifs comprend un produit lié à la rupture anticipée et la renégociation du contrat de location des locaux de Levallois-Perret.

❖ **NOTE 9. – RÉSULTAT FINANCIER**

En milliers d'€	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et autres produits financiers	-48	201
<b>Total produits financiers</b>	<b>-48</b>	<b>201</b>
Intérêts et charges assimilées	1 928	1 854
<b>Total Charges financières</b>	<b>1 928</b>	<b>1 854</b>
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-1 975</b>	<b>-1 652</b>

en milliers d'€	31/12/2021	31/12/2020
Gains de change	1 846	1 213
Produits de désactualisation sur créances d'exploitation	579	330
Variation justes valeurs de titres disponibles à la vente	1 856	936
Variation justes valeurs de dettes financières		1 752
Autres produits financiers	1 478	-64
<b>Total produits financiers</b>	<b>5 760</b>	<b>4 167</b>
Pertes de change	1 288	2 098
Autres charges financières	372	223
<b>Total Charges financières</b>	<b>1 659</b>	<b>2 321</b>
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>4 100</b>	<b>1 846</b>

Le coût de l'endettement financier s'élève à 1.975 K€ (1.652 K€ en 2020).

Le coût de l'endettement financier inclut une charge liée à l'application de la norme IFRS 16 pour 478K€.

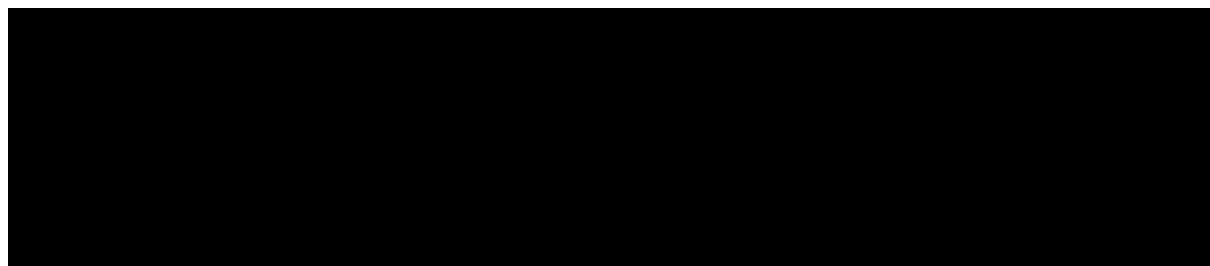
Les produits de désactualisation des créances d'exploitation s'élèvent à 579 K€.

Compte tenu de la dépréciation de l'euro en 2021, les variations de change ont un impact favorable sur le résultat de 558 K€ contre une perte de 885 K€ en 2020.

La juste valeur des titres non consolidés, et en particulier ceux de Rivery.io, a été réévaluée selon la méthodologie recommandée par IFRS 9. Cela conduit à comptabiliser un produit de 1,9M€ au titre de la participation dans Rivery.io. Par ailleurs, les autres produits financiers incluent un produit de cession de titres Rivery pour 0,9M€

#### ❖ NOTE 10. – IMPÔTS

##### Analyse de la charge d'impôts



La réconciliation entre l'impôt théorique et la charge d'impôt réelle s'établit comme suit :

Le résultat avant impôts prend en compte la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence.

Impôts différés au bilan

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
Impôts différés actifs :		
- impôts différés activables *	21 340	20 960
- dont non reconnus	15 121	14 992
Impôts différés actifs reconnus	6 219	5 968
Impôts différés passifs	1 325	1 019
<b>Impôts différés nets</b>	<b>4 893</b>	<b>4 949</b>

\* Les impôts différés activables sont évalués sur la base des déficits reportables, des différences temporaires fiscales et des différences temporelles de consolidation.

Le Groupe a limité le montant des actifs d'impôts différés reconnus au titre des pertes fiscales à l'impôt calculé selon le bénéfice prévisionnel sur un horizon de temps raisonnable ne dépassant pas cinq années. Au total, le groupe dispose de déficits reportables cumulés de 73,7M€.

Les impôts différés actifs et passifs pour une même entité sont compensés dans la présentation bilantielle.

Origine des impôts différés par nature de différences temporelles :

En milliers d'euros	31/12/2021		31/12/2020		NET	
	IDA	IDP	IDA	IDP	2021	2020
Immobilisations corporelles et incorporelles		25	3		-25	3
Autres actifs	488			289	488	-289
Provisions et Engagements de retraites	396		788		396	788
Dettes financières	494		397		494	397
Autres passifs		702	90		-702	90
Reports fiscaux déficitaires	4 243		3 960		4 243	3 960
<b>Total des Impôts différés</b>	<b>5 621</b>	<b>728</b>	<b>5 238</b>	<b>289</b>	<b>4 893</b>	<b>4 949</b>

Certains actifs et passifs d'impôts différés ont été compensés conformément aux méthodes comptables du Groupe.

Aucune dette n'a été constatée sur les différences temporelles liées à des participations dans les filiales car le Groupe est en mesure de contrôler l'échéancier de reversement de ces différences temporelles et qu'il est probable que ces différences ne se renverseront pas dans un avenir envisageable.

Variation des impôts différés :

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
<b>Solde net au 1er janvier</b>	<b>4 949</b>	<b>4 888</b>
Imputés directement aux capitaux propres de l'exercice	-144	147
Produit (ou Charge) de l'exercice	175	271
Différences de change	-86	-359
Acquisition de filiales		2
<b>Balance au 31 décembre</b>	<b>4 893</b>	<b>4 949</b>

❖ **NOTE 11. - QUOTE-PART DU RESULTAT NET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE**

Deux périmètres sont mis en équivalence dans les comptes consolidés : Black Tiger et Mozaik365. La contribution au résultat consolidé de Keyrus est quasi totalement relative au résultat net de Black Tiger.

❖ **NOTE 12. – RÉSULTATS PAR ACTION**

Le calcul du résultat de base et dilué par action attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère est basé sur les données suivantes :

RUBRIQUES	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net consolidé en Euros- Part du Groupe	3 980 227	776 174
Nombre d'actions au 01/01	15 880 448	15 866 732
Nombre d'actions au 31/12	15 887 859	15 880 448
Nombre moyen d'actions	15 884 154	15 873 590
<b>Bénéfice net par action sur nombre moyen (Euros)</b>	<b>0,25</b>	<b>0,05</b>
Capital potentiel BSAAR	0	0
Nombre d'actions totales potentiels	15 884 154	15 873 590

	Résultat net	Nombre d'actions potentiel proraté
Résultat net des activités poursuivies part du groupe par action de base	3 980 227	15 881 659
<b>Résultat net des activités poursuivies part du groupe dilué par action</b>	<b>3 980 227</b>	<b>15 881 659</b>

❖ **NOTE 13. – GOODWILL**

<b>Valeur brute :</b>	
<b>Au 1er janvier 2020</b>	57 772
Acquisitions	14 433
Autres variations et ajustements	-1 898
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>70 308</b>
Acquisitions	5 306
Autres variations et ajustements	1 389
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>77 002</b>
<b>Dépréciations :</b>	
<b>Au 1er janvier 2020</b>	-1 427
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>-1 427</b>
Dotation de l'exercice	
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>-1 427</b>
<b>Montant net comptable au 31 décembre 2021</b>	<b>75 575</b>
<b>Au 31 décembre 2020</b>	<b>68 881</b>

Il est à noter que l'allocation des prix d'acquisition des sociétés acquises en 2021 reste provisoire et pourra être revue dans les 12 mois suivants l'acquisition. Les autres variations d'ajustement au 31 décembre 2021 concernent des écarts de conversion pour 1 389 K€ (principalement l'effet de l'appréciation du dollar américain et du dollar canadien).

Le montant net comptable est réparti de la manière suivante :

En milliers €	31/12/2021	31/12/2020
Grands Comptes	59 884	53 190
Middle Market	15 691	15 691
<b>TOTAL</b>	<b>75 575</b>	<b>68 881</b>

Le montant recouvrable d'une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est déterminé sur la base du calcul de sa valeur d'utilité. Ces calculs utilisent des projections de flux de trésorerie basées sur des données budgétaires approuvées par la direction. Ils sont également basés sur les hypothèses suivantes :

- Les flux de trésorerie au-delà de la période de cinq ans sont déterminés sur la base d'un taux de croissance perpétuelle estimé à 1,5% pour les deux secteurs Grands Comptes et Mid Market. Au sein du secteur Grands Comptes, une exception est faite pour l'Amérique Latine, Israël, Chine, MEA où ce taux a été estimé à 3%.
- Le coût des fonds propres hors primes de risque pays et spécifique a été calculé à 8,1% en moyenne par la direction (8,0% pour Grands Comptes et 8,3% pour Mid Market).
- La prime de risque pays moyenne a été calculée à 0,3% par la direction (0,4% pour Grands Comptes et 0,0% pour Mid Market).
- La prime de risque spécifique moyenne a été calculée à 1,5% par la direction (identique sur les deux secteurs).
- Le coût de la dette a été calculé à 1,8% en moyenne par la direction (2,1% pour Grands Comptes et 1,0% pour Mid Market).

Par conséquent, le taux d'actualisation utilisé s'élève à 9,2% (8,4% en 2020).

Le taux d'actualisation est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts. Son utilisation conduit à la détermination d'une valeur recouvrable identique à celle qui aurait été obtenue en utilisant un taux avant impôt à des flux de trésorerie sans effet d'impôt.

Une analyse de sensibilité du calcul sur les paramètres clés utilisés, le taux d'EBIT, le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini selon des hypothèses raisonnablement possibles, n'a pas fait apparaître de scénario dans lequel la valeur recouvrable de l'UGT deviendrait inférieure à sa valeur comptable.

Sensibilité :

- Une variation de plus ou moins 0,5 point du taux d'EBIT conduirait à une variation de l'ordre de 22,5 M€ de la valeur recouvrable de l'UGT (+/- 18,5M€ sur l'UGT Grands Comptes et +/- 4,0 M€ sur l'UGT Mid Market). Une telle variation n'amènerait pas à comptabiliser de perte de valeur.
- Une variation de plus 1 point du taux d'actualisation conduirait à une variation de la valeur recouvrable de l'UGT de l'ordre de 30,0M€ à la baisse (Grands Comptes -24,0M€ et Mid Market -6,0M€). Une telle variation n'amènerait pas à comptabiliser de perte de valeur.
- Une variation de moins 1,0 point du taux de croissance à l'infini conduirait à une variation de la valeur recouvrable de l'UGT de l'ordre de 12,2M€ à la baisse (Grands Comptes -9,8M€ et Mid Market -2,4M€). Une telle variation n'amènerait pas à comptabiliser de perte de valeur. Il n'y a pas d'écart de valorisation identifié à date.
- Une variation à la baisse de 0,5 point du taux d'EBIT et, simultanément, une hausse de 1 point du taux d'actualisation amènerait à une variation de la valeur recouvrable de l'UGT de l'ordre de 49,6M€ à la baisse (Grands Comptes -40,1M€ et Mid Market -9,5M€). Une telle variation n'amènerait pas à comptabiliser de perte de valeur.

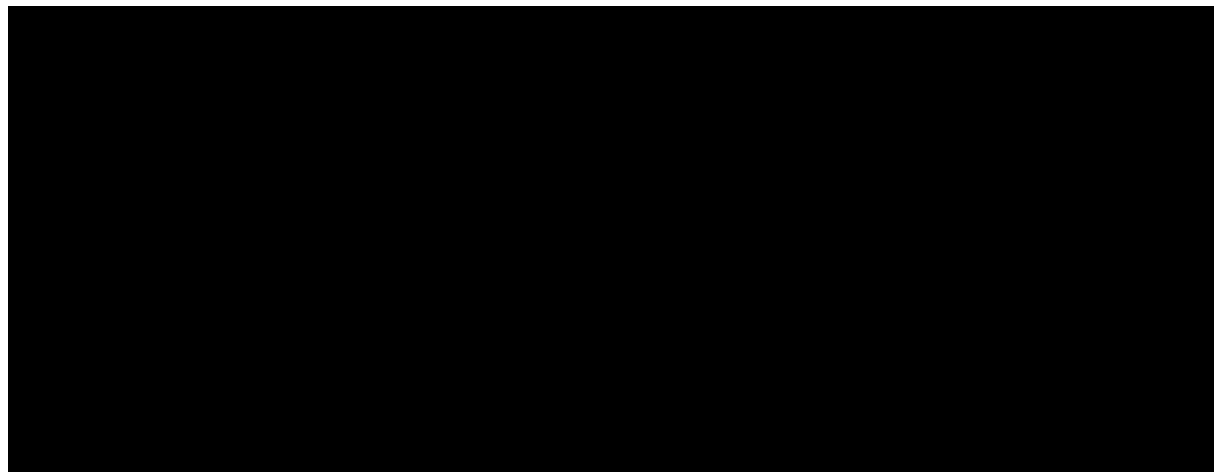
❖ **NOTE 14. – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

en Milliers €	Concessions, brevets, logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Total des immobilisations corporelles
<b>Valeur brute :</b>					
<b>Au 1er janvier 2020</b>	4 255	5 628	9 883	51 031	51 031
Acquisitions	1 662	1 483	3 145	23 143	23 143
Cessions/Mises au rebut	201	-168	33	-13 678	-13 678
Variation de périmètre	2	-872	-870	65	65
Ecart de change	-34	-6	-40	-666	-666
<b>Au 1er janvier 2021</b>	6 087	6 065	12 152	59 896	59 896
Acquisitions	357	496	853	1 826	1 826
Cessions/Mises au rebut	-3	-169	-172	-298	-298
Variation de périmètre	83	181	264	271	271
Incidence des changements de méthodes	-923	-2 260	-3 183		
Ecart de change	135	53	188	401	401
Reclassement	288	-44	245	-29	-29
<b>Au 31 décembre 2021</b>	6 025	4 322	10 347	62 066	62 066
<b>Amortissements cumulés et pertes de valeurs :</b>					
<b>Au 1er janvier 2020</b>	2 143	2 330	4 473	13 945	13 945
Charge d'amortissement de l'exercice	927	649	1 576	9 418	9 418
Cessions/Mises au rebut				-4 479	-4 479
Variation de périmètre	2	-99	-96	36	36
Ecart de change	-25	-4	-29	-369	-369
<b>Au 1er janvier 2021</b>	3 048	2 876	5 924	18 551	18 551
Charge d'amortissement de l'exercice	639	823	1 462	8 880	8 880
Cessions/Mises au rebut		-4	-4	-182	-182
Variation de périmètre	70	96	166	159	159
Incidence des changements de méthodes	-331		-331		
Ecart de change	120	16	136	273	273
Reclassement				-29	-29
<b>Au 31 décembre 2021</b>	3 546	3 808	7 354	27 653	27 653
<b>Montant net :</b>					
<b>Au 31 décembre 2021</b>	2 478	514	2 993	34 413	34 413
Au 31 décembre 2020	3 039	3 189	6 228	41 345	41 345

L'incidence du retraitement lié au changement de méthode (décision de l'IFRIC en mars 2021) portant sur le projets et produits capitalisés, comptabilisés en immobilisations incorporelles, est de 3,2M€ en valeur brute et 2,9M€ en valeur nette. (Voir note 5.1.5 sur les capitaux propres).

❖ **NOTE 15. – LOCATIONS ET DROITS D'UTILISATION**

L'incidence de l'application de la norme IFRS 16 sur les principaux éléments du compte de résultat est détaillée ci-dessous :



Dans le tableau de flux de trésorerie, les décaissements de loyers sont présentés en flux de trésorerie liés aux activités de financement sur la ligne Remboursement d'emprunts et en Intérêts financiers versés.

Des impôts différés sont reconnus lorsqu'il existe une différence temporelle.

Les Dettes sur obligations locatives sont présentées au passif de l'Etat de la situation financière, dans la rubrique des Emprunts et dettes financières. Leur variation sur l'exercice est détaillée dans la Note 18 – Passifs financiers ligne « Obligations locatives (IFRS 16) »

Les actifs du contrat sont présentés dans l'Etat de la situation financière à l'actif selon la nature du sous-jacent du Droits d'utilisation. Leur variation sur l'exercice est détaillée ci-dessous :

Les autres immobilisations corporelles sont composées essentiellement des droits d'utilisation sur les véhicules.

#### ❖ NOTE 16. – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

En milliers d'€	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette
<b>Solde au 31/12/2019</b>	<b>31 760</b>	<b>229</b>	<b>31 531</b>
Augmentation	985		985
Remboursement	-4 395		-4 395
Variation de périmètre	13		13
Reclassement et Autres variations	1 153	-4	1 158
<b>Solde au 31/12/2020</b>	<b>29 517</b>	<b>225</b>	<b>29 292</b>
Augmentation	604		604
Remboursement	-1 495		-1 495
Variation de périmètre	53		53
Reclassement et Autres variations	3 064	130	2 934
<b>Solde au 31/12/2021</b>	<b>31 745</b>	<b>355</b>	<b>31 389</b>

En milliers d'€	31/12/2021	31/12/2020
Dépôt de garantie et prêts	6 894	7 214
Titres de participations non consolidés	5 390	2 103
Autres créances part à plus d'un an	19 106	19 975
<b>TOTAL</b>	<b>31 389</b>	<b>29 292</b>

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des actifs financiers correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

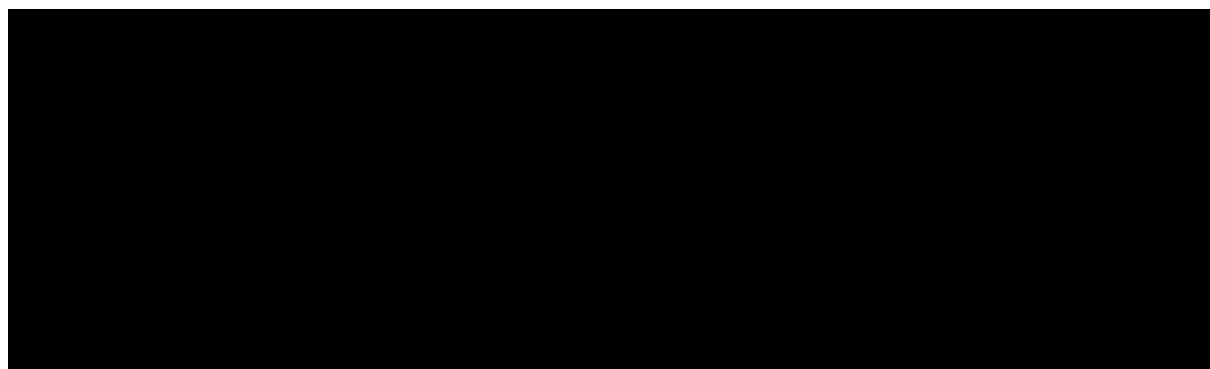
Les titres de participations non consolidés sont essentiellement constitués de participations dans des sociétés en démarrage : Z#bre, MyBrain, AssurUp', LumenAI, Ask'R, Reactful, Rivery.io, SiYou

Le groupe détient également une participation dans Keyrus South Africa mais sans contrôle.

Les autres créances à plus d'un an correspondent principalement aux créances de Crédit Impôt Recherche.

La hausse des titres de participations non consolidés en 2021 s'explique principalement par la réévaluation des titres Rivery.io.

#### ❖ NOTE 17. – CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS



La dépréciation du poste clients a été établie en conformité avec l'application de la norme IFRS 9.

Le solde clients se décompose comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2021	31/12/2020
<b>Echéances</b>		
Non échues	55 176	37 548
Entre 0 et 30 jours	11 484	21 483
Entre 31 et 60 jours	4 677	9 162
Entre 61 et 90 jours	2 514	2 909
Entre 91 et 180 jours	4 208	3 144
Plus de 181 jours et douteux	2 435	3 296
<b>TOTAL</b>	<b>80 495</b>	<b>77 543</b>

La balance âgée montre un ageing consolidé globalement meilleur comparé à 2020, tant sur les créances récentes que sur les dépassements d'échéance de plus de 180 jours.

Une provision pour dépréciation a été constatée pour les montants estimés irrécouvrables à hauteur de 2,5M€ (stable par rapport à 2020). Cette provision a été déterminée en fonction des facteurs identifiés à la clôture.

Le montant net comptabilisé pour les créances correspond approximativement à leur juste valeur.

Le risque de crédit du Groupe est essentiellement lié à ses créances clients. Les montants présentés au bilan sont nets de provisions pour dépréciation. Une dépréciation est constatée, lorsqu'il existe un événement identifié de risque de perte, lequel basé sur l'expérience passée, constitue une évidence suffisante de la réduction du montant recouvrable de la créance.

En complément, le groupe constate depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 une dépréciation des pertes de crédit attendues selon IFRS 9. Au 31 décembre 2021, cette dépréciation est de 0,2M€.

Les autres débiteurs nets concernent essentiellement des créances fiscales et sociales à recevoir, constitués principalement du CIR.

#### ❖ NOTE 18. – TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les soldes bancaires et la trésorerie comprennent les actifs détenus sur les comptes de dépôts bancaires, dont la maturité est à moins de trois mois. Le montant comptabilisé approche la juste valeur de ces actifs.

La trésorerie retenue dans le tableau des flux de trésorerie s'entend :

RUBRIQUES	31/12/2021	31/12/2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie bruts	48 525	61 887
Découverts bancaires	-30	-4
Autres	-2	-34
<b>Trésorerie du tableau des flux</b>	<b>48 493</b>	<b>61 849</b>

#### Risque de crédit

Les principaux actifs financiers du Groupe sont les comptes bancaires et la trésorerie, les créances clients et autres débiteurs.

Le risque de crédit sur les actifs de trésorerie est limité, car les contreparties sont des banques bénéficiant de hauts niveaux de notation de crédit attribués par des agences internationales de notation.

Le Groupe n'a pas de concentration significative de son risque de crédit, avec une exposition largement répartie sur de nombreux acteurs du marché.

#### ❖ NOTE 19. - CAPITAUX PROPRES

#### Capital

La Société a une seule classe d'actions ordinaires donnant toutes droit aux mêmes dividendes.

## Actions auto-détenues

	Nombre de Titres	En Milliers d'Euros
<u>Au 1er janvier 2020</u>	1 411 138	1 496
Acquisitions	290 906	711
Cessions	-304 622	-735
<u>Au 1er janvier 2021</u>	1 397 422	1 472
Acquisitions	244 958	759
Cessions	-252 369	-771
<u>Au 31 décembre 2021</u>	1 390 011	1 459

Au 31 décembre 2021, la société dispose de 8,05% du capital en auto-détention.

### ❖ NOTE 20. – PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 – Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel, voire implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés et correspondent à :

- Des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ; ou
- Des obligations actuelles résultant d'événements passés, mais qui ne sont pas comptabilisées car il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ou car le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

### Tableau de variation des provisions

En milliers d'€	31/12/2020	Variation de périmètre	Effet de l'écart de change	Dotation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	OCI	Reclassement	31/12/2021
Provisions pour risques & charges	6 564		11	1 339	-13	-1 048		-2 070	4 783
Provisions pour engagement retraite	3 086		3	325		-59	-87		3 268
<b>Provisions non courantes</b>	<b>9 650</b>		<b>14</b>	<b>1 664</b>	<b>-13</b>	<b>-1 107</b>	<b>-87</b>	<b>-2 070</b>	<b>8 051</b>
Provisions pour risques & charges	4 722	33	-2	1 500	-2 027	-1 892		2 070	4 403
<b>Provisions courantes</b>	<b>4 722</b>	<b>33</b>	<b>-2</b>	<b>1 500</b>	<b>-2 027</b>	<b>-1 892</b>		<b>2 070</b>	<b>4 403</b>

Les provisions pour risques et charges correspondent essentiellement :

- Provisions pour risques et charges, litiges sociaux et prud'homaux : 6.419 K€
- Provisions pour risques client, garantie et pertes à terminaison : 2.763 K€
- Provisions pour engagements de retraite : 3.268 K€

Provisions pour risques & charges, litiges sociaux et prud'homaux : les sociétés du Groupe sont engagées dans un certain nombre de procès ou litiges dans le cours normal de leurs activités. Par ailleurs, celles-ci font également l'objet de contrôles fiscaux dans différentes régions, dont certains peuvent donner lieu à redressement. Enfin, certains risques n'ayant pas encore été concrétisé par un litige ouvert peuvent être provisionnés au regard d'un

montant évaluable de manière fiable et d'un risque d'occurrence important. Dans chaque cas, le risque est évalué par la Direction du Groupe et ses conseils.

Passifs éventuels :

Dans le cadre de ses activités courantes, le Groupe peut intervenir dans des domaines sensibles tels que la banque ou la santé. Dans ces domaines d'activité, la nature des travaux que conduisent les équipes du Groupe peuvent conduire à des litiges suite à une défaillance opérationnelle de ces équipes. Dans ce contexte, il existe des situations commerciales de nature potentiellement précontentieuses, qui peuvent être qualifiées de passifs éventuels, mais que la norme IAS 37 ne permet pas de provisionner. Le Groupe rappelle que la qualité de service de ses équipes est suivie par des procédures de contrôle interne et reconnue par le marché et, par ailleurs, que l'ensemble de ses activités sont couvertes par ses contrats d'assurance professionnelle.

❖ **NOTE 21. - DETTES POUR AVANTAGES DONNÉS AU PERSONNEL (détail concernant la note 20)**

La majeure partie des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe sont des entités européennes. Selon les réglementations et usages en vigueur des avantages complémentaires peuvent être accordés au personnel.

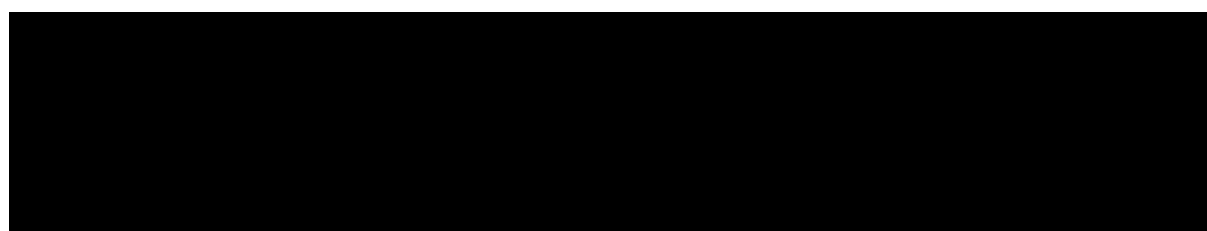
Lorsque les avantages complémentaires octroyés au personnel donnent lieu à une prestation future pour le Groupe, une provision est calculée selon une méthode d'évaluation actuarielle telle que décrite au paragraphe 1-12.

Les provisions inscrites au bilan correspondent à l'engagement net en matière d'indemnités de fin de carrière (charges sociales incluses).

Les principales hypothèses utilisées pour les évaluations actuarielles des plans sont les suivantes :

	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>Taux d'actualisation</b>	1,00%	0,40%

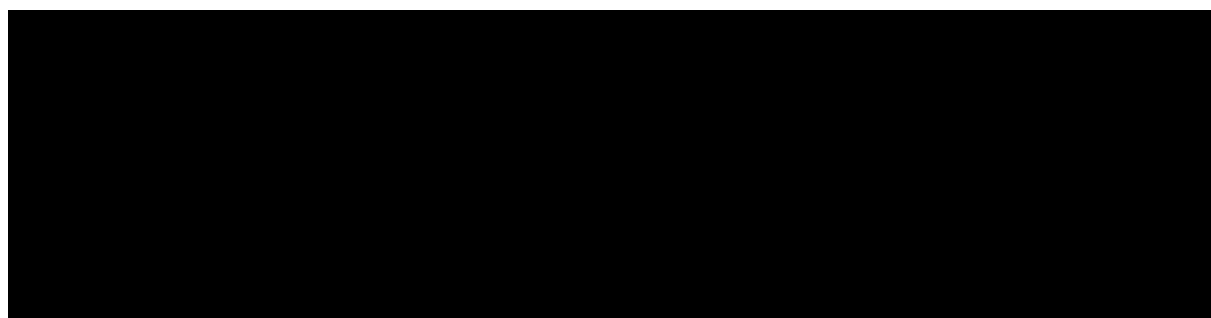
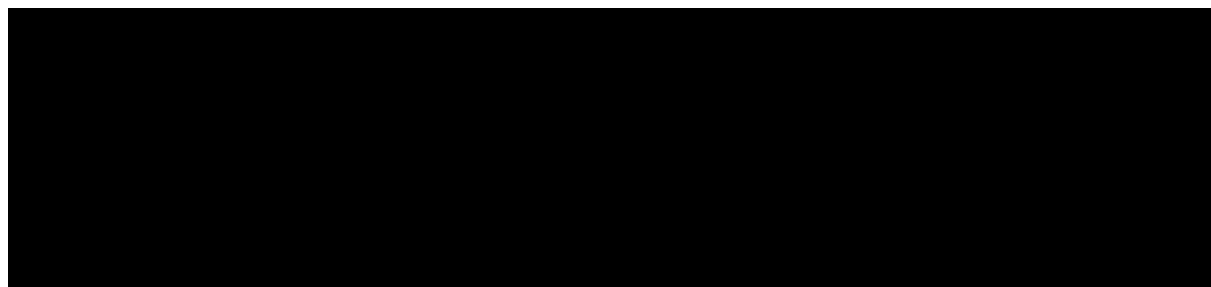
Augmentation des salaires



Le turnover est déterminé en fonction de l'âge et du statut du salarié.

Les montants nets des reprises comptabilisés au titre des engagements de retraite au compte de résultat s'élèvent à 59K€ en 2021 (57K€ en 2020). Le montant de l'exercice est principalement inclus sur la ligne charges de personnel du compte de résultat.

## ❖ NOTE 22. – PASSIFS FINANCIERS



Les emprunts bancaires sont principalement constitués du crédit syndiqué conclu le 18 décembre 2018 pour un montant de 43,9M€ dont 15M€ correspondent à une ligne RCF totalement tirée au 31 décembre 2020 et du PGE conclu le 5 août 2020 pour un montant de 10M€.

Les autres passifs financiers correspondent aux options d'achat des minoritaires des acquisitions du Groupe et aux compléments de prix d'acquisitions. Leur variation entre 2020 et 2021 résulte des acquisitions significatives réalisées dans l'année ainsi que de l'exercice de l'option d'achat des minoritaires de Keyrus US.

Les financements de créances incluent des financements de créances clients pour 7,0M€ et des financements de crédits d'impôts pour 6,6M€.

Un nouveau contrat factor a été conclu au quatrième trimestre avec FactoFrance pour une période minimale de 3 ans. Il permet le financement de créance en France, en Belgique, aux Etats-Unis et au Canada. Ce nouveau financement factor améliore les conditions de financement (coût et pourcentage de financement effectif) permet d'accompagner le financement du BFR en Amérique du Nord où la croissance est l'une des plus forte du groupe. Il permet également le rachat sans recours d'une partie des créances. En 2021, il a été mis en place France, et sa mise en place sur les autres régions sera effective au premier semestre 2022.

Au 31 décembre 2021, un montant de 6,4M€ de créances a été cédées sans recours, selon les normes IFRS, dans le cadre de ce nouveau contrat, et a donc été déconsolidé du bilan en conformité avec les normes IFRS.

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des passifs financiers hors emprunts bancaires correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Les emprunts bancaires sont conclus à des taux d'intérêts variables et exposent donc le Groupe au risque de fluctuation des taux. Les intérêts sur les dettes à taux variable sont indexés sur l'Euribor 3 mois. Afin de minimiser son risque de taux, le Groupe envisage de souscrire une couverture pour ce risque lorsque l'Euribor sera à nouveau positif ou sera en passe de l'être, le coût des couvertures étant trop onéreux dans la situation de marché actuelle par rapport au risque financier encouru.

Les découverts sont conclus à des taux variables et exposent donc le Groupe au risque de fluctuation de taux. Pour les emprunts à taux variable, la juste valeur est approximativement égale à la valeur nette comptable. Les découverts bancaires sont payables sur demande de la banque.

Les principaux emprunts à moyen terme du Groupe sont les suivants :

- **Crédit syndiqué** : emprunt bancaire en date du 18 décembre 2018 pour un montant de tirage maximum de 50M€.
  - **Solde au 31 décembre 2021 : 28.9M€**
  - Durée de l'emprunt : 6 ans
  - Remboursement semestriel
  - Taux d'intérêt EURIBOR 3 mois + marge de 1,38 à 2,2 selon le ratio de covenant R1 atteint
  - Ratios financiers
    - R1 : Le rapport de son endettement financier net consolidé sur l'EBITDA consolidé demeure inférieur à 3 sur la durée des obligations.
    - R2 : Le rapport de son endettement financier net consolidé sur ses capitaux propres consolidés demeure inférieur à 0,9 sur la durée des obligations.
  
- **Crédit Renouvelable** en date du 18 décembre 2018 pour un montant de 15M€ :
  - **Solde au 31 décembre 2021 : 15M€**
  - Durée de l'emprunt : renouvelable par mois/trimestre ou semestre.
  - Remboursement à chaque échéance.
  - Taux d'intérêt EURIBOR 3 mois + marge de 1,38 à 2,25 selon le ratio de covenant R1 atteints (voir supra).
  
- **Prêt Croissance Internationale** auprès de BPI France en date du 8 février 2016 pour un montant de 5M€:
  - **Solde au 31 décembre 2021 : 1,75M€**
  - Durée de l'emprunt : 7 ans
  - Remboursement en 20 versements trimestriels après 2 ans de différé
  - Taux d'intérêt fixe de 2,42%
  - Aucun ratio financier applicable
  
- **Prêt Croissance Renforcement Structure** auprès de BPI France en date du 8 février 2019 pour un montant de 3M€ :
  - **Solde au 31 décembre 2021 : 2,25M€**
  - Durée de l'emprunt : 6 ans
  - Remboursement en 16 versements trimestriels après 2 ans de différé
  - Taux d'intérêt fixe de 2,05%
  - Aucun ratio financier applicable
  
- **Prêt Garanti par l'Etat en Crédit syndiqué** : emprunt bancaire en date du 28 juillet 2020 pour un montant de 10M€.
  - **Solde au 31 décembre 2021 : 9.4M€**
  - Durée de l'emprunt : 6 ans
  - Remboursement : 2 années de franchise puis 48 mensualités
  - Taux de garantie d'état : 0,5% du capital restant dû la première année, puis 1% les deux années suivantes et enfin 2% les trois dernières années
  - Taux d'intérêt variable entre les cinq différentes banques participantes au PGE

Compte tenu de l'encours financier à taux variable, la hausse du taux de 1% devrait avoir un impact négatif sur le compte de résultat de l'ordre de 300K€ (net d'impôt).

L'ensemble des financements du groupe respectent les covenants bancaires.

❖ **NOTE 23. – AUTRES PASSIFS COURANTS**

En milliers d'euros	Montant au 31/12/2021	A 1 an au plus	A plus d' 1 an	Montant au 31/12/2020	A 1 an au plus	A plus d' 1 an
Provisions à court terme	4 403	4 403		4 106	4 106	
Fournisseurs et comptes rattachés	38 197	38 197		33 153	33 153	
Avances et acomptes reçus	798	798		673	673	
Avoirs à établir	1 762	1 762		1 773	1 773	
Dettes fiscales et sociales	55 606	52 919	2 687	58 825	53 300	5 525
Dettes sur immobilisations	4	4		155	155	
Autres dettes	2 393	2 393		1 197	1 197	
Produits constatés d'avance	32 203	32 321	-118	29 342	29 342	
<b>TOTAL</b>	<b>135 367</b>	<b>132 799</b>	<b>2 568</b>	<b>129 223</b>	<b>123 698</b>	<b>5 525</b>

❖ **NOTE 24. - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS AU BILAN**

En milliers d'euros	31/12/2021	Juste valeur par resultat	Prêts et créances au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan de clôture	Juste valeur
Actifs financiers non courant			31 389			31 389	31 389
Clients			78 014			78 014	78 014
Autres débiteurs			37 930			37 930	37 930
Trésorerie et équivalents de trésorerie	48 525					48 525	48 525
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>48 525</b>	<b>48 525</b>	<b>147 333</b>			<b>195 858</b>	<b>195 858</b>
Emprunt obligataires (y compris <1 an)							
Autres passifs (y compris <1 an)				126 384		126 384	126 384
Fournisseurs				38 197		38 197	38 197
Autres créditeurs				34 600		34 600	34 600
Instruments dérivés passif (dérivés de taux désignés comme instrument de couverture)							
Concours bancaires courants				30		30	30
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>				<b>199 212</b>		<b>199 212</b>	<b>199 212</b>

❖ **NOTE 25. - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES**

La société mère présentant les comptes est l'entité de contrôle ultime du Groupe.

Les transactions entre la société et ses filiales qui sont des parties liées au Groupe sont éliminées en consolidation. Elles ne sont pas présentées dans les notes aux états financiers.

Les charges enregistrées au titre des rémunérations et avantages assimilés accordées aux dirigeants (membres du comité de direction groupe) s'établissent comme suit :

En milliers d'€	31/12/2021	31/12/2020
Nombres de personnes concernées	32	33
Avantages à court terme	9 224	8 469
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Rémunérations payées en actions	0	0
<b>Total</b>	<b>9 224</b>	<b>8 469</b>

#### ❖ NOTE 26. – ACTIONS GRATUITES

L'assemblée générale du 22 mai 2018 a donné une autorisation au Conseil d'administration d'émettre des actions gratuites au profit des salariés de la société. Lors du Conseil d'administration du 24 septembre 2018, deux plans d'actions ont été arrêtés et portent respectivement sur 35.000 actions gratuites pour le plan AGA 2018-2 et 25.000 actions gratuites pour le plan AGA 2018-1.

Lors du Conseil d'administration du 14 février 2019, un plan d'action a été arrêté et porte sur 25.000 actions gratuites pour le plan AGA 2019-2. Les 25.000 actions gratuites du Plan AGA 2019-2 se répartissent en quatre tranches, une première tranche de 10.000 actions et trois tranches 5.000 actions par année sous condition de la présence au 14 février 2020 pour la première tranche, au 14 février 2021 pour la seconde, au 14 février 2022 pour la troisième et au 14 février 2023 pour la quatrième.

La réunion du Conseil d'Administration du 7 novembre 2019 a constaté l'acquisition définitive des titres de la première tranche du plan AGA 2018-1 (20 000 actions) et du plan AGA 2018-2 (35 000 actions).

La réunion du Conseil d'Administration du 24 septembre 2020 a constaté l'acquisition définitive des titres de la deuxième tranche du plan AGA 2018-1 (5 000 actions).

Conformément au plan AGA 2019-2 voté par le Conseil d'Administration du 14 février 2019, 10.000 actions ont été acquises le 14 février 2020 et 5.000 le 14 février 2021.

La charge comptabilisée est de 15K€ en 2021.

#### ❖ NOTE 27. – ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS

Les montants des contrats de location financement sont comptabilisés au bilan du groupe.

Engagements reçus	31/12/2021	31/12/2020
Crédit syndiqué	14 476	25 076
Ligne CGA (financement non utilisé)	-	6 483
Ligne FactoFrance (financement non utilisé)	24 812	-
Ligne BPI France (financement non utilisé)	-	3 187

Engagements donnés	31/12/2021	31/12/2020
Provision pour retraites	1 081	1 027
Engagements de Loyers	16 354	19 042
Garantie accordée en faveur de BlackTiger	100	-
Garantie donnée à Santander Espagne	150	150

#### ❖ NOTE 28. – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires de Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés pour les exercices clos le 31 décembre 2021 et 2020 concernent principalement les services professionnels rendus pour la revue et la certification des comptes consolidés du Groupe Keyrus, et notamment les diligences pour le contrôle des comptes établis au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, la certification des états financiers statutaires des filiales du Groupe, le respect des réglementations au plan local, et la revue des documents enregistrés auprès de l'AMF.

En K€	Deloitte & Associés				RBA				Autres			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
<b>Audit</b>												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
- Emetteur	74	124	40%	47%	27	41	26%	30%			0%	0%
- Filiales intégrées globalement	111	141	60%	53%	75	96	74%	70%	121	124	100%	100%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes												
- Emetteur				0%			0%	0%				
- Filiales intégrées globalement							0%	0%				
<i>Sous-total</i>	186	265	100%	100%	102	137	100%	100%	121	124	100%	100%
<b>Autres prestations rendues par le réseau aux filiales intégrées globalement</b>												
- Juridique, fiscal, social			0%	0%			0%	0%			0%	0%
- Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)			0%	0%			0%	0%			0%	0%
<i>Sous-total</i>	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
<b>TOTAL</b>	<b>186</b>	<b>265</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>102</b>	<b>137</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>121</b>	<b>124</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>



# ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES  
COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021

➤ A l'assemblée générale de la société KEYRUS

2021

**KEYRUS**  
**Société Anonyme au capital de 4.319.467,50 €.**  
**Siège Social : 155, rue Anatole France – 92300 Levallois Perret**  
**400 149 647 RCS Nanterre**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**  
**DU 8 JUN 2022**

[.../...]

**À TITRE ORDINAIRE**

**Première résolution**

*(Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2021)*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir écouté la lecture des rapports du conseil d'administration et des rapports des commissaires aux comptes, approuve l'inventaire, les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés et qui font apparaître un résultat déficitaire de **3.588.654,31 euros**.

L'assemblée générale approuve de ce fait toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies de Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte du montant nul des dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, ainsi que l'impôt correspondant.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes et représentées**

**Deuxième résolution**

*(Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2021)*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir écouté la lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion du groupe et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés et qui font apparaître un résultat net part du groupe bénéficiaire de **7.042.820 euros**.

L'assemblée générale approuve de ce fait toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes et représentées**

**Troisième résolution**

*(Affectation du résultat)*

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit la somme de **-3.588.654,31 euros**, de la façon suivante :

A hauteur d'une somme de	0€
A la réserve légale qui est ainsi dotée à son maximum légal de 10 % du capital social	431.946,75€
Le solde soit	-3.588.654,31€
Au compte de "Report à nouveau", qui de	16.649.464,75€
Sera porté à	13.060.810,44€

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires prend acte, en application de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices sociaux.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes et représentées**

[.../...]

Pour extrait certifié conforme Le Président

Représenté par Monsieur Karim Benjelloun

DocuSigned by:

**Karim BENJELLOUN**

BEA1CE58312149B...